

# **Budget 2010**

Proposition du comité exécutif  
au conseil municipal  
16 décembre 2009



## Table des matières

1.	Faits saillants du budget 2010.....	1
2.	Plan stratégique .....	3
3.	La Ville de Québec.....	5
4.	Sommaire des prévisions budgétaires 2010 .....	19
5.	Analyse des revenus.....	22
5.1.	Taxes et paiements tenant lieu de taxes .....	22
5.2.	Quotes-parts .....	25
5.3.	Transferts .....	25
5.4.	Services rendus.....	26
5.5.	Imposition de droits .....	27
5.6.	Amendes et pénalités.....	27
5.7.	Intérêts .....	27
5.8.	Autres revenus .....	27
5.9.	Affectations .....	28
6.	Analyse des dépenses par secteurs d'activités .....	29
6.1.	Services administratifs.....	30
6.2.	Services de proximité .....	33
6.3.	Services de soutien.....	38
6.4.	Développement culturel, touristique, sportif et social .....	42
6.5.	Développement durable.....	44
6.6.	Sécurité publique .....	46
6.7.	Service de la dette .....	47
6.8.	Frais généraux.....	48
7.	Renseignements complémentaires .....	51
7.1.	Taux de taxe foncière et tarification.....	51
7.2.	Dépenses par objets .....	56
7.3.	Masse salariale.....	56
7.4.	Effectif .....	59
7.5.	Régimes de retraite.....	63
7.6.	Service de la dette .....	67
8.	Partage des compétences.....	72
9.	Annexes .....	73
9.1.	Lexique.....	73



## 1. Faits saillants du budget 2010

En 2010, le budget de la Ville de Québec se chiffre à **1 127,5 M\$**, en hausse de 6,8 % par rapport à 2009.

Cependant, il faut préciser qu'avant même d'avoir amorcé l'exercice budgétaire, une augmentation de 66,6 M\$ (48,0 M\$ + 18,6 M\$) était incontournable. Avant cette augmentation, l'écart budgétaire global était de 0,5 %.

Tel que démontré au tableau ci-bas, l'ajout de certaines dépenses pour lesquelles il est impossible d'effectuer des compressions, pour 48,0 M\$, amène l'écart budgétaire à 5,0 %. À cela il faut ajouter les dépenses ayant un revenu équivalent à 18,6 M\$, ce qui porte l'écart budgétaire global, entre les budgets 2009 et 2010, à 6,8 %.

Malgré tout, il importe de mentionner que le budget consacré aux services de proximité (arrondissements) est en progression de 4,9 %. D'ailleurs, depuis 2006, les budgets consacrés aux services de proximité sont passés de 156,5 M\$ à 181,0 M\$ en 2010, soit une augmentation de 15,7 %.

### Écarts budgétaires 2009-2010 (en millions de dollars)

	2009	2010	Écart	
			\$	%
<b>Augmentation budgétaire courante</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 060,9</b>	<b>5,1</b>	<b>0,5%</b>
<b>Plus : dépenses incompressibles</b>				
Activités d'investissement (immobilisations) :				
Service de la dette brute		8,2		
Paiement comptant d'immobilisations		10,0		
		18,2		
Autres dépenses :				
Contrats		12,1		
Régimes de retraite		9,9		
Transport en commun		7,8		
		29,8		
Total dépenses incompressibles		48,0		
	<b>1 055,8</b>	<b>1 108,9</b>	<b>53,1</b>	<b>5,0%</b>
<b>Plus : dépenses reliées à un revenu équivalent</b>				
Office du tourisme		11,2		
Fonds des grands événements		5,0		
Redevance sur les matières résiduelles		2,4		
Total dépenses reliées à un revenu équivalent		18,6		
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>71,7</b>	<b>6,8%</b>

- **Inflation**

Pour l'année 2010, les prévisions concernant l'inflation varient de 1,4 % à 2,8 %. En effet, les prévisions de la Banque de Montréal atteignent 1,4 % (27 novembre 2009), celles du ministère des Finances du gouvernement du Québec se chiffrent à 2,3 % (perspectives économiques d'octobre 2009) tandis que celles du Conference Board s'élèvent à 2,8 % (1<sup>er</sup> août 2009).

En conséquence, l'augmentation de la taxe résidentielle est limitée à 2,25 % en 2010.

- **Taux global de taxation**  
Réduction de la compensation versée par le gouvernement du Québec pour les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation pour 4,1 M\$.
- **Paiement des taxes**  
La Ville offre aux propriétaires d'immeubles la possibilité d'étaler sur 12 mois le paiement de leur facture de taxes. Le taux d'intérêt applicable sera réduit de 8 % à 5 %.
- **Compressions**  
Le budget 2010 démontre un effort de compressions budgétaires de l'ordre de 20,5 M\$. Ces dernières représentent 3,5 % de l'enveloppe de base des différentes unités administratives.

Depuis 2007, c'est 76,0 M\$ qui ont été comprimés dans les différents services et arrondissements de la Ville; représentant une moyenne annuelle de 3,5 % en compressions budgétaires.

- **Masse salariale**  
La hausse de la rémunération pour 13,6 M\$, combinée à l'augmentation de la contribution aux régimes de retraite pour 9,9 M\$ représentent une hausse globale de 23,5 M\$ en 2010.

En 2010, la masse salariale compte pour 40,2 % du budget de fonctionnement. N'eut été de l'augmentation de la contribution au déficit des régimes de retraite depuis deux ans, cette proportion aurait été de 38,4 %.

Les contributions au déficit des régimes de retraite ont presque doublé en cinq ans. En effet, elles sont passées de 18,7 M\$ en 2006 à 38,7 M\$ en 2010.

- **Frais généraux**  
Les frais généraux comprennent les coûts qui ne sont pas rattachés directement à une unité administrative et qu'il est impossible ou peu pertinent de classer dans une fonction particulière. Ils incluent notamment les cotisations de l'employeur pour une majoration de 9,9 M\$ liée aux régimes de retraite, le transport en commun pour une contribution supplémentaire de 7,8 M\$ et le paiement comptant des immobilisations pour une variation à la hausse de 10,0 M\$. Ces dépenses se chiffrent à 250,0 M\$, soit une augmentation de 9,7 %.
- **Office du tourisme de Québec**  
Les activités de promotion touristique (Association touristique régionale), auparavant traitées de façon indépendante, sont intégrées au budget de fonctionnement pour 11,2 M\$ en 2010; ceci en contrepartie d'un revenu équivalent.
- **Structure administrative**  
La Ville passe de huit à six arrondissements et de 37 à 27 districts.

## **2. Plan stratégique**

La Ville de Québec s'est dotée d'un plan stratégique pour la période 2004-2008. Ce plan a eu de nombreux avantages. En effet, il a notamment permis de dégager un consensus auprès de tous les membres du conseil municipal.

Ce plan indiquait également toutes les politiques, programmes et plans d'actions dont la Ville devait se doter et s'est dotée pour arriver à incarner la cohérence de ses actions. Il a aussi été marquant dans l'élaboration des plans d'affaires de tous les services, arrondissements et unités administratives. Il peut être consulté à l'adresse suivante : [www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie\\_democratique/administration/planification/planification\\_strategique.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/administration/planification/planification_strategique.aspx)

Le plan stratégique 2010-2013 est actuellement en cours d'élaboration. Son adoption, par le conseil municipal, est prévue en 2010. Entre-temps, la Ville poursuit la mise en œuvre du plan stratégique 2004-2008.

### **Mission**

La mission de la Ville exprime ce que celle-ci conçoit comme sa raison d'être et ses responsabilités fondamentales. Cette mission se formule de la manière suivante :

Dans une perspective de développement durable, la Ville de Québec assure le développement cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et maintient ses équipements et ses infrastructures en bon état.

Pour ce faire, la Ville de Québec :

- garantit la disponibilité des services municipaux requis au meilleur coût possible;
- exerce un leadership et concerte la population et ses partenaires sur toutes les questions qui concernent la collectivité;
- de concert avec les gouvernements, élabore et met en œuvre des politiques et des programmes pour promouvoir l'épanouissement de la collectivité;
- fait la promotion de ses spécificités en tant que :
  - capitale;
  - milieu de vie de qualité exceptionnelle;
  - ville culturelle et patrimoniale;
  - ville de nordicité;
  - ville touristique;
  - ville portuaire;
  - cité éducative;
  - métropole pour la région et l'Est-du-Québec;
  - pôle important du développement de la francophonie en Amérique.

## **Valeurs fondamentales**

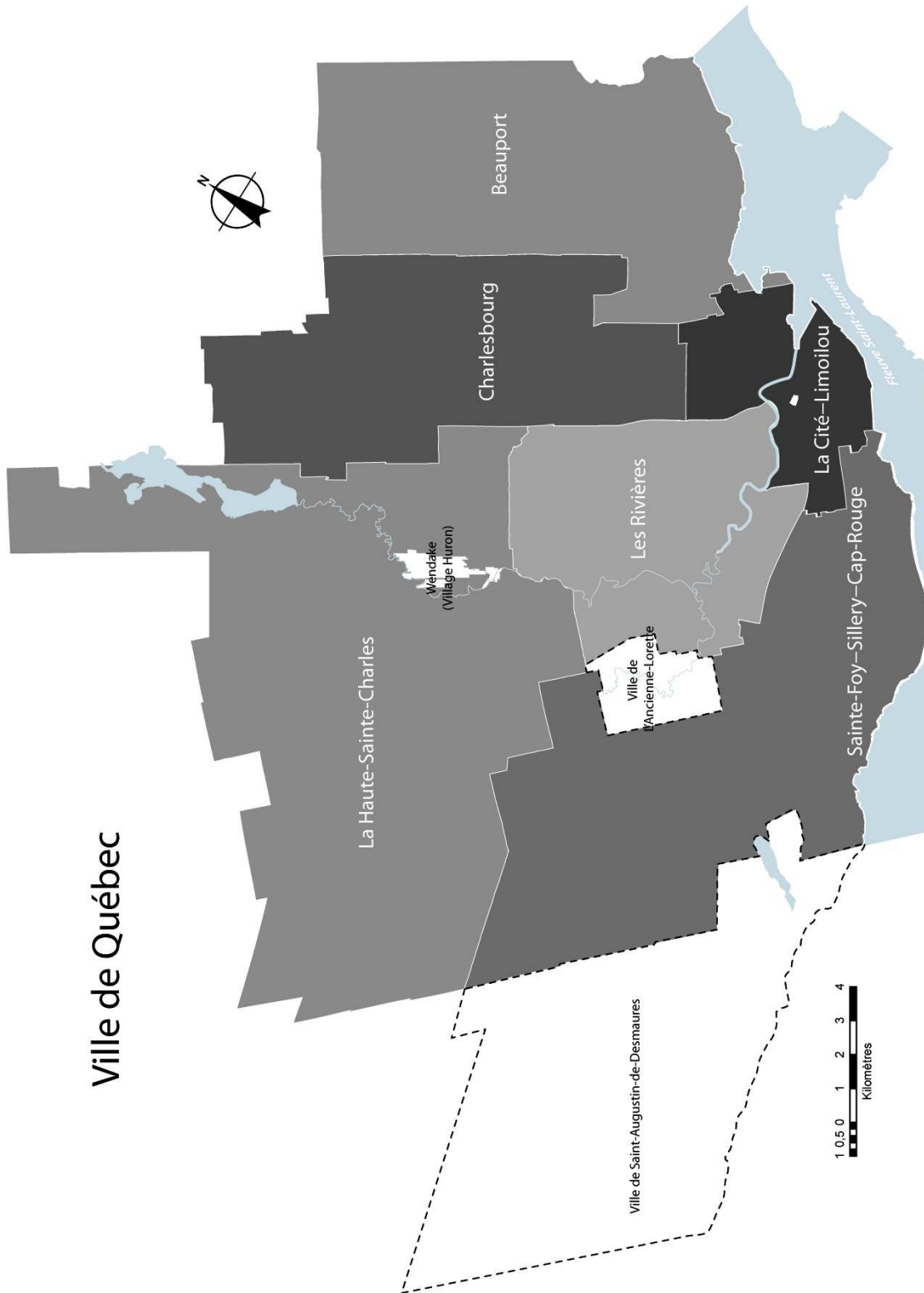
La Ville de Québec est animée par des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions des personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger. Ces valeurs sont déterminantes pour la mise en œuvre du plan. L'expression de ces valeurs vise à renforcer leur déploiement au sein de l'organisation et à les faire connaître à la population et aux partenaires de la ville.

Ces valeurs fondamentales sont :

- la ville est au service et à l'écoute de ses citoyens et citoyennes;
- la ville vise à fournir des services de la plus haute qualité possible au meilleur coût possible;
- le personnel municipal est la principale ressource de la ville;
- les gestionnaires municipaux font preuve d'intégrité, de communication et d'ouverture d'esprit;
- les services centraux et les arrondissements travaillent en synergie pour livrer les services;
- la recherche de l'équité, la quête de l'excellence et la transparence marquent les décisions et les actions des membres du conseil de ville;
- la gestion est axée sur les résultats.



### 3. La Ville de Québec





## **QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES**

### **QUÉBEC**

**468 KILOMÈTRES CARRÉS**

#### **POPULATION**

- 491 120 habitants
- Majoritairement âgés entre 25 et 64 ans
- Revenu d'emploi moyen de 42 782 \$
- Essentiellement francophone

#### **INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES**

- 2 300 km de routes, dont 300 km de voies rapides
- 271 km de réseau cyclable
- 2 ponts et 1 traversier donnent accès à la capitale
- Accès direct à tout le Nord-Est américain
- 2 775 structures gérées par la Ville

#### **INFRASTRUCTURES D'EAU**

- 2 stations d'épuration des eaux usées
- 4 usines de production d'eau potable
- Production annuelle de plus de 100 millions de mètres cubes d'eau potable
- Traitement annuel de 139 millions de mètres cubes d'eaux usées
- 6 300 km de conduites d'aqueduc et d'égouts

#### **RÉSEAU DE TRANSPORT**

- 109 parcours d'autobus
- 675 km de réseau, dont 42 km de voies réservées

#### **ENVIRONNEMENT**

- Engagement de la Ville à réduire, d'ici 2010, de 72 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités municipales
- 7 écocentres
- 454 parcs et espaces verts
- Plus de 100 km de sentiers en milieu naturel

#### **ÉDUCATION**

- Université Laval, 1<sup>ère</sup> université francophone en Amérique
- 9 274 diplômés universitaires en 2008, dont 2 552 à la maîtrise et 296 au doctorat
- Nombreuses écoles affiliées incluant : Université du Québec, Télé-Université, École nationale d'administration publique

#### **TOURISME**

- 4,4 millions de touristes et 3,8 millions d'excursionnistes pour un total de 8,2 millions de visiteurs
- Près de 1,6 G\$ en retombées économiques
- 377 congrès et réunions corporatives ayant eu plus de 220 000 participants

#### **SANTÉ**

- 21 établissements de santé dont :
- 8 centres hospitaliers
  - 2 centres de santé et services sociaux
  - 4 centres de réadaptation
  - 6 centres d'hébergement soins de longue durée
  - 1 centre jeunesse

#### **ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

- 10 organisations internationales

#### **CULTURE**

- 46 festivals et événements, dont une vingtaine à caractère international
- 25 établissements formant le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec
- 7 principaux centres de diffusion des arts
- 17 musées et 6 centres d'interprétation
- 33 théâtres et salles de spectacles

#### **HAUTE TECHNOLOGIE**

- 600 M\$ investis annuellement en recherche et développement
- 400 laboratoires et centres de recherche de classe mondiale
- 6 000 chercheurs et associés

#### **TECHNOLOGIES APPLIQUÉES**

- 1 197 entreprises
- 25 000 emplois

#### **FINANCE ET ASSURANCE**

- PIB régional de plus de 5 G\$
- 369 entreprises, dont 11 sièges sociaux
- 10 000 emplois

#### **TOURISME ET HÉBERGEMENT**

- 217 entreprises
- 16 000 emplois

#### **CULTURE (région de la Capitale-Nationale)**

- Chiffre d'affaires : Plus de 654 M\$
- Près de 100 organismes professionnels animent la vie culturelle et artistique
- 27 000 emplois

#### **CENTRES COMMERCIAUX**

- 11 G\$ de ventes au détail
- 71 centres commerciaux regroupant plus de 2 500 établissements

#### **ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)**

- 43 000 emplois représentant 11,4 % du total de l'emploi régional

#### **PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES**

- 27 millions de tonnes de marchandises
- 100 000 croisiéristes et membres d'équipage
- Traverse Québec-Lévis

#### **AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE**

- 2<sup>e</sup> en importance au Québec et 12<sup>e</sup> au Canada
- 899 612 passagers
- 1 507 tonnes de marchandises
- 33 131 vols

**QUÉBEC AU 12<sup>e</sup> RANG PARI MI TOUTES LES DESTINATIONS TOURISTIQUES MONDIALES (CONDE NAST TRAVELER, 2009)**

**VILLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CANADIENNE PAR EXCELLENCE (CORPORATE KNIGHTS, 2008)**

**MEILLEURE VILLE POUR FAIRE DES AFFAIRES EN AMÉRIQUE DU NORD (KPMG, 2006)**

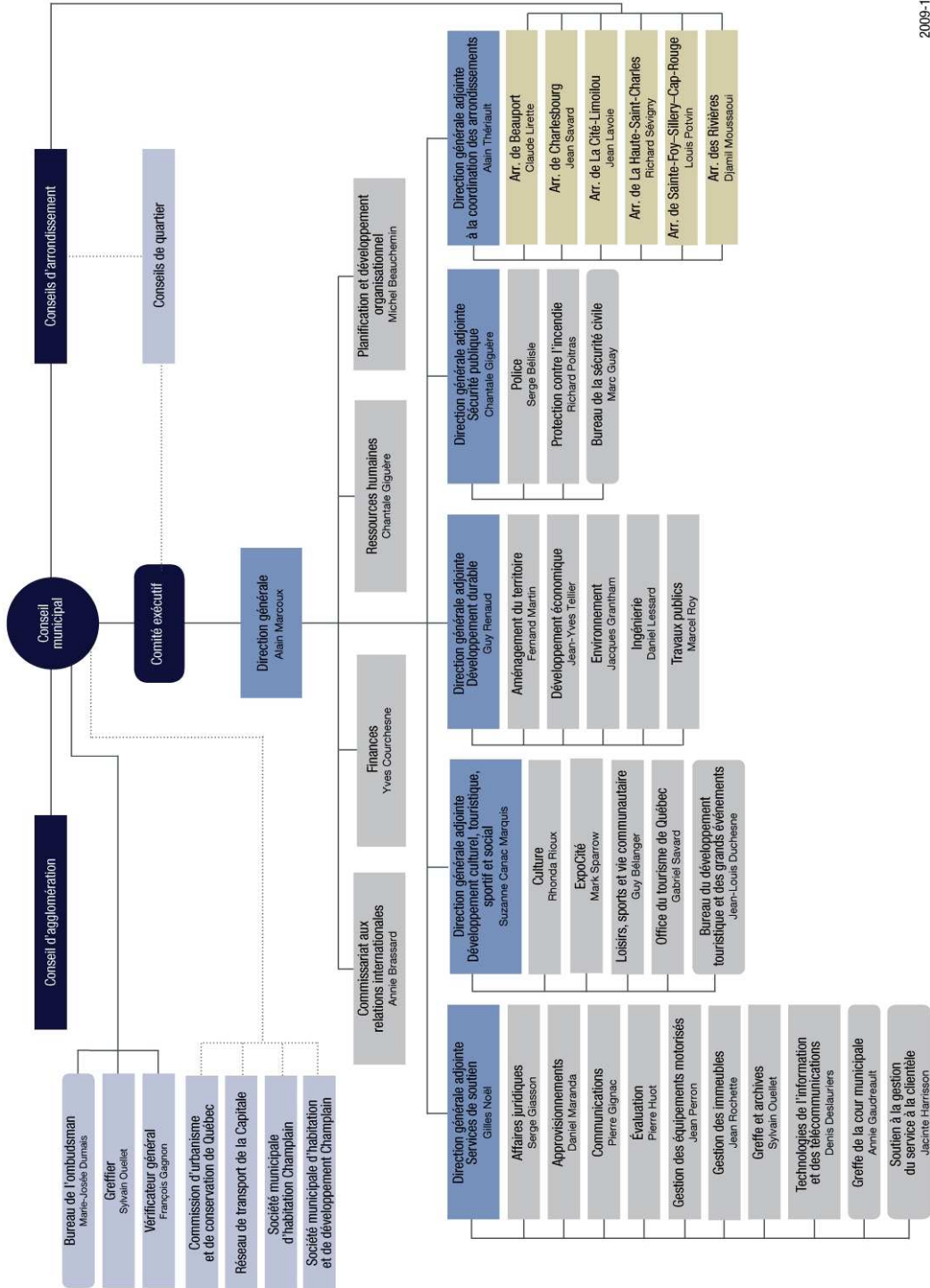
**2<sup>e</sup> PLUS IMPORTANT PÔLE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC ET 7<sup>e</sup> AU CANADA  
3<sup>e</sup> RANG AU CANADA POUR SA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN 2007**



# L'organigramme



## Organigramme général



2009-10-30



## Les membres du conseil municipal

Régis LABEAUME, maire

### Arrondissement de Beauport

**LEPAGE, Lisette**  
Seigneurial  
Prés. d'arrondissement

**TRUDEL, Marie France**  
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

**LEMIEUX, Julie**  
Chute-Montmorency

**SIMONEAU, Marc**  
Robert-Giffard

### Arrondissement de Charlesbourg

**SIMONEAU, Odette**  
Des Sentiers  
Prés. d'arrondissement

**TRUDEL, Denise**  
Saint-Rodrigue

**MORIN-DOYLE, Michelle**  
Trait-Carré

**LALIBERTÉ, Jean-Marie**  
Des Monts  
Prés. du conseil

### Arrondissement de La Cité-Limoilou

**VERREAULT, Suzanne**  
Sylvain-Lelièvre  
Prés. d'arrondissement

**GUÉRETTE, Anne**  
Vieux-Québec-Montcalm

**BUSSIÈRES, Yvon**  
Saint-Sacrement-Belvédère

**HAMELIN, Geneviève**  
Saint-Sauveur

**GILBERT, Chantal**  
Des Faubourgs

**PICARD-LAVOIE, Ginette**  
De Maizerets-Lairet

### Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

**VERRET, Steve**  
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile  
Prés. d'arrondissement

**DION, Raymond**  
Loretteville  
Prés. RTC

**BROUARD, Simon**  
Des Châtels

**LÉGARÉ, Sylvain**  
Val-Bélair

### Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

**LORTIE, Francine**  
Saint-Louis-Sillery  
Prés. d'arrondissement

**BOIS, Christiane**  
Cité-Universitaire

**SAVARD, Marie-Josée**  
Du Plateau

**TREMBLAY-BLANCHETTE, Denise**  
Cap-Rouge

**GUILBEAULT, Jean**  
Laurentien

### Arrondissement des Rivières

**POIRIER, Gérald**  
Duberger-Les Saules  
Prés. d'arrondissement

**CÔTÉ, Richard**  
Vanier

**PICARD, François**  
Lebourgneuf

**PAQUET, Patrick**  
Neufchâtel

## Les membres du comité exécutif

**LABEAUME, Régis**  
Maire  
Président du comité exécutif

**CÔTÉ, Richard**  
Vice-président  
du comité exécutif

**PICARD, François**  
Vice-président  
du comité exécutif

**BROUARD, Simon**  
Membre du comité exécutif

**HAMELIN, Geneviève**  
Membre du comité exécutif

**LÉGARÉ, Sylvain**  
Membre du comité exécutif

**LEMIEUX, Julie**  
Membre du comité exécutif

**MORIN-DOYLE, Michelle**  
Membre du comité exécutif  
Maire suppléant

**SAVARD, Marie-Josée**  
Membre du comité exécutif





## Les perspectives économiques 2010

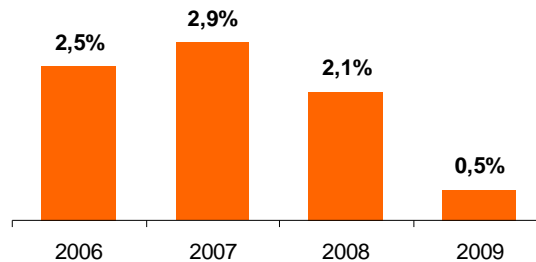
### SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie mondiale se remet, en 2009, d'une profonde récession. Plusieurs indicateurs montrent une reprise timide, principalement dans les pays émergents, mais l'incertitude demeure à plusieurs égards dans les pays développés. Comme la crise a eu des fondements immobiliers dans de nombreux pays, à commencer par les États-Unis, on s'attend à une reprise lente. La baisse de valeur dans le patrimoine des ménages et le chômage encore élevé ne seront que lentement compensés par les programmes de dépenses des différents gouvernements.

Le Canada, même s'il n'a pas été épargné par la récession mondiale, a été moins touché. L'immobilier est demeuré stable grâce à un système bancaire plus discipliné. C'est davantage le marché financier qui a connu des pertes importantes, ce qui s'est par la suite reflété dans l'économie réelle alors que les grandes institutions financières prévoient une baisse moyenne de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) canadien.

Dans ce contexte, l'économie de la région métropolitaine de Québec a témoigné d'une forte résilience. Selon les prévisions réalisées de concert avec Pôle Québec-Chaudière-Appalaches (PQCA), avec une croissance attendue de 0,5 % du PIB en 2009, Québec ne connaîtra pas la récession, même si elle est loin des 2,1 % de 2008. Seulement trois régions métropolitaines sur 13 au Canada n'auront pas une baisse du PIB en 2009.

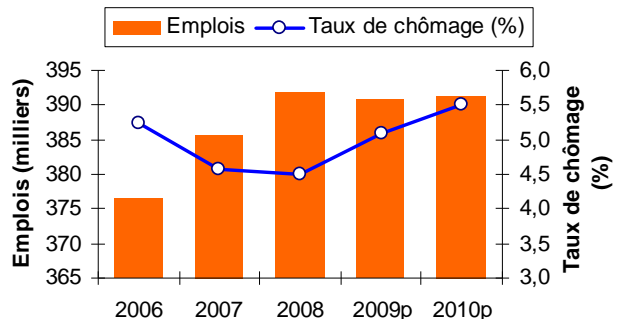
Croissance annuelle du PIB réel  
de la RMR de Québec



Sources : SDE, PQCA et Conference Board du Canada

Le marché du travail s'est bien comporté dans la première moitié de l'année 2009, mais le troisième trimestre fut négatif avec une perte de 10 000 emplois. Jusque-là, les secteurs de l'assurance, du commerce et de la construction avaient permis de contrebalancer les pertes des autres secteurs. On s'attend à ce que l'année se termine avec un total de plus de 390 000 emplois pour la région métropolitaine de Québec. À titre de comparaison, les emplois étaient au nombre de 325 000 en 2000. Le taux d'emploi de 61,7 % et le taux d'activité à 65,3 % sont le résultat de baisses significatives. Le taux de chômage devrait terminer l'année à un niveau supérieur à 5 %.

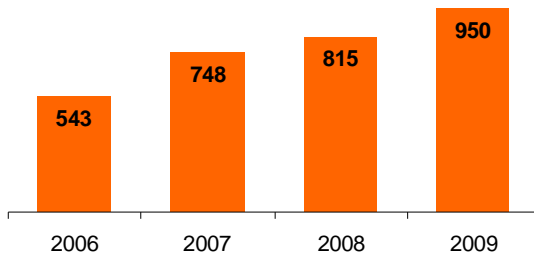
Emplois et taux de chômage dans la  
RMR de Québec



Sources : SDE, PQCA et ISQ

La valeur des permis de construction et de rénovation atteindra vraisemblablement un nouveau record en 2009. Les trois premiers trimestres avaient déjà enregistré une croissance de plus de 16 % principalement dans la construction résidentielle et commerciale.

Valeur des permis émis de janvier à septembre dans la ville de Québec (M\$)



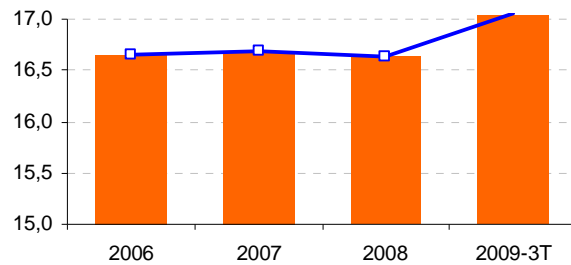
Source : Service du développement économique

Cette valeur des émissions de permis devrait dépasser le 1,1 milliard de dollars pour l'ensemble de l'année 2009.

Le marché des édifices à bureaux n'est pas étranger au bon maintien de la valeur des permis. De fait, l'inventaire des édifices de 20 000 pi<sup>2</sup> et plus a vu s'ajouter trois édifices d'importance totalisant 420 000 pi<sup>2</sup>. L'inventaire a donc atteint 17,1 millions de pi<sup>2</sup> en 2009. En conséquence de cet ajout d'offre, le taux d'inoccupation se situera sous les 5,5 % à la fin de l'année 2009.

L'importance du Port de Québec dans l'économie de Québec a encore été démontrée puisque ses 27,2 millions de tonnes de marchandises constituent en 2008 un nouveau record pour ce qui est des tonnages manutentionnés. Il s'agit d'une hausse de 2 % par rapport à 2007 et de près de 78 % par rapport à 2001. Également, les croisières ont connu une forte hausse de 20 % en 2008 alors que plus de 113 000 passagers et membres d'équipage ont visité Québec.

Inventaire de la superficie des édifices à bureaux (millions pi<sup>2</sup>) - ville de Québec



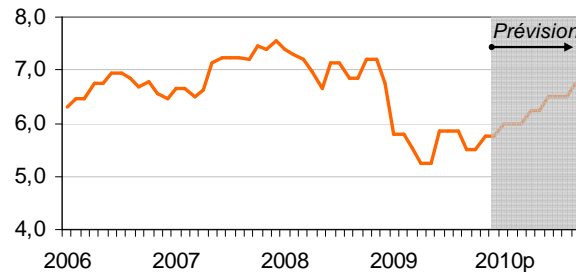
Source : Groupe Altus Québec

Profitant des Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, l'aéroport de Québec a dépassé le million de passagers en 2008, une hausse de 17 %. L'année 2009 devrait voir l'aéroport accueillir le même nombre de passagers.

### PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

Le Service du développement économique a eu recours à différentes sources afin de réaliser ces prévisions économiques de l'année 2010. Citons, par exemple, l'ensemble des grandes institutions financières canadiennes et d'autres organisations de réputation importante. La plupart des prévisions qui suivent sont susceptibles d'être affectées par des facteurs extérieurs tels que les taux d'intérêt, la valeur du dollar canadien et les cours du pétrole. À quoi doit-on s'attendre en 2010 quant à ces variables?

Taux des prêts hypothécaires ordinaires 5 ans (%)



Sources : Banque du Canada, SCHL et SDE

Au cours de l'année 2009, la Banque du Canada a abaissé son taux cible du financement à un jour à 0,25 %. Selon l'engagement de la Banque, ce taux ne devrait pas varier d'ici le milieu de 2010. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'attend à ce que les taux hypothécaires remontent graduellement en 2010. Le taux affiché des prêts d'un an se situera entre 4,00 % et 5,25 % et les taux affichés des prêts de trois et de cinq ans, entre 5,50 % et 6,75 %.

Quant au taux de change, la moyenne des prévisions des grandes institutions financières canadiennes place le dollar canadien à 0,96 \$ américain, tout près de la parité. De son côté, le prix du pétrole sera affecté par la recrudescence de la demande mondiale comme le prévoyait à

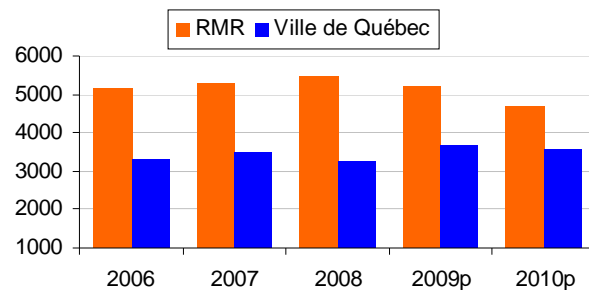
l'automne 2009 l'Agence internationale de l'énergie en raison de la reprise dans plusieurs pays. Le prix du baril de pétrole devrait atteindre en moyenne les 80 \$ américains en 2010 selon les experts du Mouvement Desjardins alors qu'il se maintenait sous les 75 \$ américains à l'automne 2009.

La région métropolitaine de Québec, après avoir connu une très faible croissance de son PIB, devrait renouer avec une croissance supérieure à 2 % en 2010. Le Conference Board du Canada s'attend à ce que le PIB régional s'approche des 26 milliards de dollars en 2010, une croissance de 2,2 %.

Le marché du travail a réagi lentement à la conjoncture puisque ce n'est que tardivement en 2009 que les baisses d'emplois sont survenues. Après une baisse nette de 1 000 emplois en 2009, nous en prévoyons 500 de plus en 2010. Le taux de chômage se situera à environ 5,5 %. Ce niveau permettra au marché de se détendre quelque peu, lui qui était tendu sous les 5 %.

L'immobilier est bien entendu un aspect sur lequel nous portons un intérêt particulier puisqu'il constitue la base fiscale de la Ville et qu'il représente, pour plusieurs ménages, une bonne partie de leur patrimoine. Selon la SCHL, les mises en chantier dans le secteur résidentiel accusaient un léger retard de 3 % au troisième trimestre de 2009 par rapport à l'année précédente. Le maintien de cette tendance devrait donner 5 300 mises en chantier à la grandeur de la région métropolitaine. À cette échelle géographique, la SCHL prévoit une baisse de 10 % des mises en chantier pour 2010, ce qui porterait le total à environ 4 670 unités.

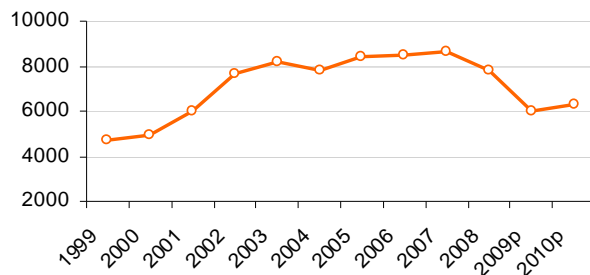
**Mises en chantier dans la RMR et la ville de Québec**



Sources : SCHL et Service du développement économique

Par contre, bon nombre des projets de 2009 et 2010 sur le territoire de la ville de Québec ont été ou seront des projets de multilogements. Les phases 5 et 6 dans le projet Le Raphaël, les Jardins de Vérone et le Mesnil phase IV apporteront leurs lots de logements locatifs et de copropriétés. Or, contrairement aux données du troisième trimestre de 2009 pour la RMR, les mises en chantier dans la ville de Québec ont augmenté de 17 %, principalement sous l'impulsion du marché locatif. Nous sommes d'avis

**Transactions du marché de la revente de la ville de Québec**

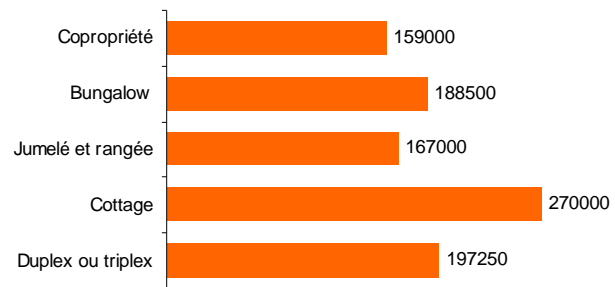


Sources : Service du développement économique

que l'année 2009 devrait se terminer avec une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Quant à 2010, une baisse de 3 % devrait affecter le marché, portant le total à environ 3 500 mises en chantier. Les logements locatifs parviendront partiellement à compenser une diminution dans le segment unifamilial alors que les jumelés et les maisons en rangées devraient être stables. Cette diminution globale est également le reflet de la pause que prend le marché de l'emploi.

Dans ce contexte, le marché de la revente résidentielle poursuivra son ralentissement d'ici la fin de 2009 pour ensuite augmenter légèrement en 2010. Les données des transactions notariées du Bureau de la publicité des droits indiquent que les transactions auront atteint, à la fin de l'année 2009, un peu moins de 6 000 sur le territoire de la ville de Québec, soit une baisse de 15 % par rapport à 2008. Notre prévision pour 2010 estime que les transactions devraient augmenter de 5 %, l'écart dans les prix avec le marché du neuf le favorisant. Les prix poursuivraient leur montée en 2009 avec une croissance annuelle de 11 %. Le prix médian de l'ensemble du marché est de 188 000 \$. Ce sont les cottages qui ont affiché la hausse de prix la plus forte.

**Prix médian des propriétés sur le marché de la revente de la ville de Québec, 1er semestre 2009**

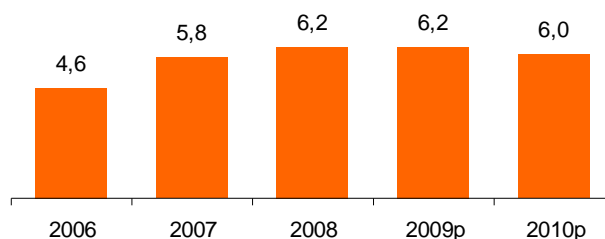


Source : Service du développement économique

De nombreux projets d'édifices à bureaux entreront sur le marché en 2010. Le 300 Saint-Paul, la première tour de Cominar sur le boulevard Laurier et l'édifice CSN-Fondation – pour ne nommer que ceux-là – ajouteront une offre de superficie supérieure à ce que le marché peut absorber. En conséquence, nous estimons à 6,9 % le taux d'inoccupation des édifices à bureaux en 2010, soit un niveau jugé d'équilibre. Par ailleurs, on s'attend à ce que les chantiers du siège social de La Capitale, de la troisième phase du Complexe de ville (route de l'Église) et de Place Québec s'animent en 2010.

D'autres projets de différentes natures s'amorceront en 2010, ce qui fera se maintenir le niveau des investissements dans la région. Selon nos informations, l'édifice à bureaux du gouvernement fédéral dans D'Estimauville, l'agrandissement du siège social de la SAAQ et du Centre de foires, divers investissements sur le campus de l'Université Laval dont la construction du super PEPS, et d'autres constructions publiques sur le territoire pourraient maintenir les investissements. De même, les sommes

**Investissements en immobilisations dans la région de la Capitale-Nationale (milliards \$)**

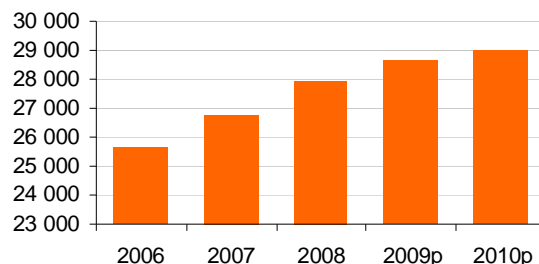


Sources : SDE, PCQA et ISQ

prévues au renouvellement des infrastructures routières et municipales auront aussi un apport important. Selon l'Institut de la statistique du Québec, les investissements totaux en immobilisations dans la région de la Capitale-Nationale devraient atteindre 6,2 milliards de dollars en 2009, soit le même niveau que l'année précédente. Pour 2010, PQCA estime que les investissements diminueront de 3,6 %.

La résilience de l'économie de Québec se reflétera sur la croissance du revenu personnel disponible de 2009. À 2,5 %, cette croissance est la plus élevée des grandes villes canadiennes. Par contre, le Conference Board est plutôt d'avis que la croissance sera limitée à 1,3 % en 2010, ce qui portera le revenu disponible à plus de 29 000 \$. Notons que les conventions collectives du gouvernement du Québec seront échues en

**Revenu personnel disponible par habitant de la RMR de Québec**

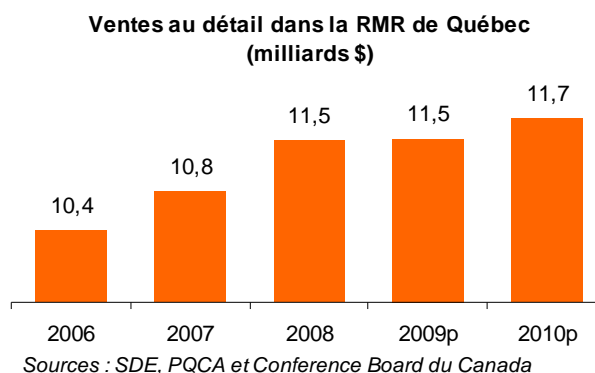


Sources : SDE, PQCA et Conference Board du Canada

début d'année 2010, ce qui a pour conséquence de geler les différents échelons salariaux de plusieurs milliers de travailleurs.

L'inflation a connu une grande volatilité partout au Canada. Fidèle à sa politique monétaire, la Banque du Canada a maintenu l'inflation en 2009 dans le bas de sa fourchette cible se situant entre 1% et 3%. En 2010, les prévisions des grandes institutions financière varient de 1,4% à 2,0%, celle du Conference Board atteignant même 2,8%. Le ministère des Finances du Québec prévoit, quant à lui, un taux de 2,3 % (perspectives économiques d'octobre 2009). On peut s'attendre à ce que l'inflation soit affectée par la valeur du dollar qui rend les produits importés moins chers et par le prix relativement stable du pétrole, mais l'incertitude demeure.

Parmi les grandes villes canadiennes, Québec sera la seule à avoir vu ses ventes au détail croître en 2009 (0,1 %). C'est la valeur des biens et services sous l'influence du taux de change et du pétrole, plus que la quantité consommée, qui nous fait croire à une croissance modeste de 2,1 % des ventes au détail en 2010. Elles totaliseront 11,7 milliards de dollars. Rappelons que les années 2008 et 2009 ont profité des règlements sur l'équité salariale, au gouvernement du Québec dans un cas, et à la Ville de Québec dans un autre. De même, les difficultés budgétaires structurelles du gouvernement du Québec pourraient influencer les ventes si des tarifs et taxes devaient augmenter.



Malgré une année 2010 qui devrait se placer sous le signe d'une lente reprise, les dirigeants d'entreprises demeurent optimistes. En effet, dans un sondage réalisé à l'automne 2009 par PQCA auprès d'entreprises de ses secteurs d'excellence, 92 % des dirigeants évaluaient comme très bonnes ou plutôt bonnes les perspectives économiques de 2010. Plus des deux tiers estimaient en outre que le nombre de leurs employés devrait augmenter en 2010.

En somme, l'activité économique prendra du mieux en 2010, mais le marché de l'emploi connaîtra une courte détente, ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi puisqu'il était très serré auparavant. On s'attend à ce que les mises en chantier diminuent pendant que le marché de la revente rebondira légèrement. Sur le plan des édifices à bureaux, nous devrions atteindre l'équilibre avec un taux faiblement sous les 7 %. Les revenus hausseront timidement, tout comme les ventes au détail. Plusieurs autres facteurs peuvent faire varier ces prévisions. L'ampleur de la reprise aux États-Unis et ailleurs dans le monde nous influencera de manière importante. On ignore également quel sera l'impact d'une pandémie de grippe A (H1N1). Ce sont là des éléments de risque à considérer dans ces perspectives économiques 2010.

<b>Synthèse des prévisions économiques</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
PIB	0,1 %	2,2 %
Emplois	1,1 %	0,1 %
Taux de chômage	5,0 %	5,5 %
Mises en chantier	-3,0 %	-7,0 %
Revente	-15,0 %	5,0 %
Taux d'inoccupation des édifices à bureaux	5,5 %	6,9 %
Investissements	0,0 %	-3,6 %
Revenu personnel disponible	2,5 %	1,3 %
Ventes au détail	0,1 %	2,1 %

Source : Service du développement économique, Ville de Québec.



#### 4. Sommaire des prévisions budgétaires 2010

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Le sommaire des prévisions budgétaires 2010, présenté au tableau 1, décrit le budget de fonctionnement de la Ville de Québec de façon globale. Tel que prévu par la loi, la Ville présente un budget équilibré.

Le budget 2010, s'élève à **1 127,5 M\$**. Ce qui représente une progression de 6,8 % en regard du budget 2009, soit une augmentation de 71,7 M\$.

**Tableau 1**  
**Sommaire des prévisions budgétaires 2010**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Revenus</b>			
Taxes	710,6	760,9	50,3
Paiements tenant lieu de taxes	104,0	100,8	(3,2)
Quotes-parts	28,4	26,3	(2,1)
Transferts	107,2	118,0	10,8
Services rendus	46,1	59,4	13,3
Imposition de droits	24,4	27,9	3,5
Amendes et pénalités	14,0	15,0	1,0
Intérêts	8,6	6,4	(2,2)
Autres revenus	5,3	6,1	0,8
Affectations	7,2	6,7	(0,5)
<b>Total des revenus</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>71,7</b>
<b>Dépenses par secteurs d'activités</b>			
Services administratifs	28,1	29,7	1,6
Services de proximité	172,5	181,0	8,5
Services de soutien	146,7	149,4	2,7
Dév. culturel, touristique, sportif et social	33,3	52,3	19,0
Développement durable	93,2	100,5	7,3
Sécurité publique	104,5	106,7	2,2
Service de la dette	249,7	257,9	8,2
Frais généraux	227,8	250,0	22,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>71,7</b>

#### Provenance des revenus

Les revenus sont présentés sous dix grandes catégories, soit les taxes, les paiements tenant lieu de taxes, les quotes-parts, les transferts, les services rendus, l'imposition de droits, les amendes et pénalités, les intérêts, les autres revenus ainsi que les affectations. Les principales variations ayant trait aux revenus sont les suivantes :

#### Variations à la hausse :

- augmentation des revenus de taxation à la suite des ajouts au rôle pour **21,8 M\$**;
- subventions reçues à titre de capitale nationale pour **12,0 M\$** dont 5,0 M\$ est attribué au Fonds des grands événements;
- nouveaux revenus provenant de l'intégration des activités de l'Office du tourisme pour **11,2 M\$** et correspondant à une dépense du même montant;
- hausse des taxes non résidentielles pour **9,8 M\$**, soit une hausse de 3,00 % du taux de taxe;

- hausse des taxes résidentielles pour **9,4 M\$**, soit une hausse de 2,25 % du taux de taxe;
- harmonisation du fardeau fiscal pour **5,4 M\$**;
- entente sur le nouveau partenariat fiscal et financier entre les municipalités et le gouvernement du Québec pour **4,2 M\$**;
- ajustement des taux de taxe foncière des immeubles résidentiels de six logements et plus pour éviter une baisse de revenus de **3,8 M\$**, pour ces immeubles à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation et maintenir ainsi les revenus procurés par l'ancien rôle d'évaluation;
- augmentation des revenus de quotes-parts des villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures pour **3,9 M\$** en comparaison avec la quote-part 2009 redressée à la suite du dépôt du rapport Mireault et de l'entente concernant le partage des dépenses mixtes;
- droits sur mutations immobilières pour **3,0 M\$**;
- subventions liées aux matières résiduelles pour **1,2 M\$**;
- revenus supplémentaires liés au développement touristique et aux grands événements pour **2,0 M\$**.

Variations à la baisse :

- diminution des subventions affectées au remboursement des emprunts pour **8,2 M\$** et diminution des intérêts sur placements à court terme pour **2,6 M\$** totalisant **10,8 M\$**.

**Dépenses par secteurs d'activités**

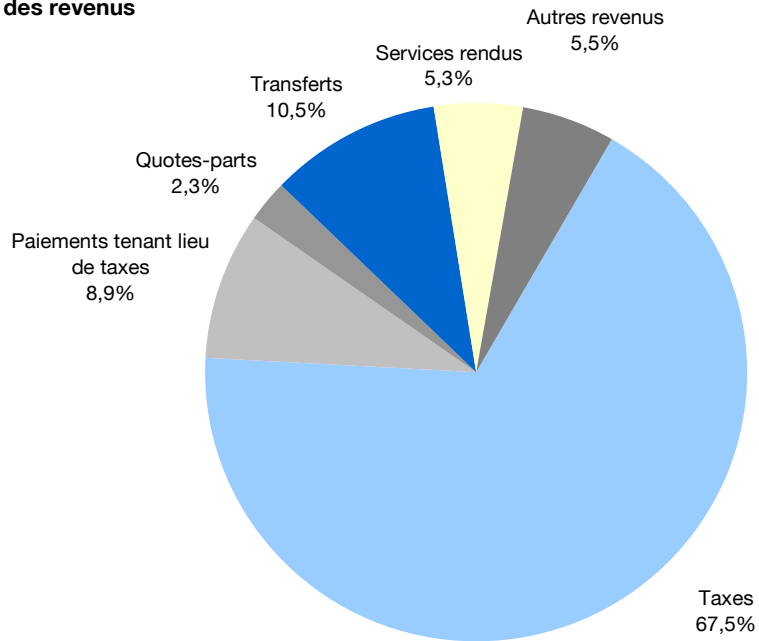
Les dépenses sont réparties dans huit catégories, soit : les services administratifs, les services de proximité, les services de soutien, le développement culturel, touristique, sportif et social, le développement durable, la sécurité publique, le service de la dette et les frais généraux. Les principales variations ayant trait aux dépenses sont les suivantes :

Variations à la hausse :

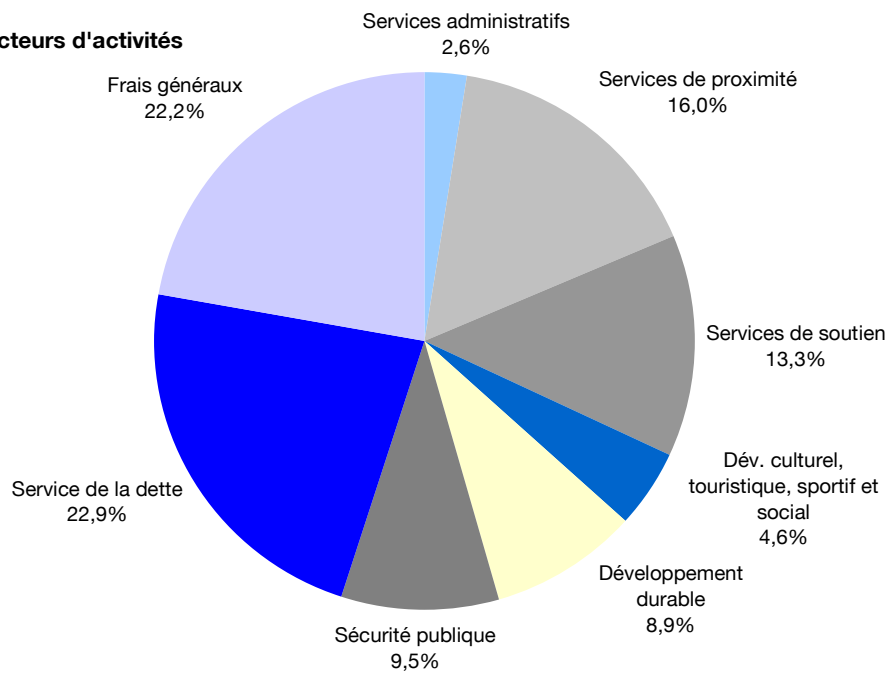
- hausse de la rémunération de **13,6 M\$**;
- hausse des contrats pour **12,1 M\$**;
- transfert des activités de promotion touristique de l'Office du tourisme au budget de fonctionnement pour **11,2 M\$** en contrepartie d'un revenu équivalent;
- paiement comptant d'immobilisations pour **10,0 M\$**;
- contribution aux régimes de retraite pour **9,9 M\$**;
- augmentation du service de la dette brute pour **8,2 M\$** pour une hausse du service de la dette nette de **19,0 M\$** (diminution des revenus de 10,8 M\$ additionnée à une augmentation des dépenses de 8,2 M\$ amènent une augmentation de la dépense globale de 19,0 M\$);
- contribution au transport en commun pour **7,8 M\$**;
- bonification de l'enveloppe dédiée au Fonds des grands événements pour **5,0 M\$**, mais financée par une subvention équivalente provenant du gouvernement provincial;
- hausse des frais liés aux matières résiduelles pour **5,0 M\$**.



**Graphique 1**  
**Provenance des revenus**



**Graphique 2**  
**Dépenses par secteurs d'activités**



## 5. Analyse des revenus

### 5.1. Taxes et paiements tenant lieu de taxes

Les taxes municipales représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées de la taxe foncière générale, calculée en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification choisis. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la cueillette et la disposition des matières résiduelles.

Le tableau 2 présente les principales sources de revenus de taxes.

**Tableau 2**  
**Prévisions des revenus 2010**

**Taxes**

(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
Taxes foncières générales	600,2	632,0	31,8
Gestion de l'eau potable et des eaux usées	51,7	66,4	14,7
Gestion des matières résiduelles	53,7	57,0	3,3
Contributions au service de la dette	3,2	2,9	(0,3)
Centres d'urgence 911	1,5	2,2	0,7
Autres	0,3	0,4	0,1
<b>Total taxes</b>	<b>710,6</b>	<b>760,9</b>	<b>50,3</b>

Les paiements tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation.

Le tableau 3 présente les principales sources de revenus provenant des paiements tenant lieu de taxes.

**Tableau 3**  
**Prévisions des revenus 2010**

**Paiements tenant lieu de taxes**

(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
Gouvernement du Québec et ses entreprises	24,8	26,5	1,7
Réseaux de la santé et de l'éducation	62,1	56,8	(5,3)
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14,8	14,4	(0,4)
Autres	2,3	3,1	0,8
<b>Total paiements tenant lieu de taxes</b>	<b>104,0</b>	<b>100,8</b>	<b>(3,2)</b>

#### **Effet découlant du dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière**

Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Québec est déposé tous les trois ans. Les valeurs qui y sont inscrites, à moins de modifications à la propriété, sont valides pour la durée du rôle triennal et servent de base pour le calcul des taxes municipales et scolaires.

Le 15 septembre dernier, la Ville de Québec a procédé au dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Même si des hausses de valeurs relativement importantes ont été constatées, la Ville ne profitera pas de cette situation pour augmenter d'autant ses revenus de taxation.

En effet, dès qu'un nouveau rôle est déposé, la Ville procède à un ajustement des taux de taxation afin d'annuler l'effet de l'augmentation des valeurs sur les revenus. Cette opération est effectuée indépendamment pour chaque catégorie d'immeubles (résidentiel et non résidentiel) afin d'éviter un transfert de charge fiscale d'une catégorie à l'autre.

Par exemple, si la valeur des immeubles résidentiels augmente en moyenne de 30 % à la suite du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, les taux de taxe foncière seront ajustés à la baisse afin que les revenus générés par les nouvelles valeurs produisent globalement les mêmes revenus que les anciennes.

Puisque les taux de taxation sont ajustés en fonction de la variation moyenne des évaluations, l'effet sur la facture de taxe sera toutefois différent pour chaque propriétaire d'immeuble. Ainsi, un contribuable dont la valeur de la propriété a augmenté au-dessus de la moyenne subira une hausse de taxes et, inversement, celui dont la valeur de la propriété a augmenté sous la moyenne aura une baisse de taxes à la suite de cette opération.

#### **Paiement des taxes**

Comme par les années passées, la facture de taxe municipale sera payable en deux versements égaux, soit le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> juin. Cependant, en 2010, la Ville offrira aux propriétaires d'immeubles la possibilité d'étaler sur 12 mois le paiement de leur facture de taxes. Des frais d'intérêt et de pénalité seront toutefois ajoutés au montant à payer. Actuellement, le taux d'intérêt applicable est de 8 %. En 2010, il sera réduit à 5 %.

#### **Variations budgétaires**

Les revenus de taxes de 2010 atteignent 760,9 M\$, soit 7,1 % de plus qu'en 2009. Les revenus 2010 provenant des paiements tenant lieu de taxes se chiffrent à 100,8 M\$, soit une diminution de 3,1 % par rapport au budget 2009. Ces écarts s'expliquent par les variations suivantes :

- **Ajustement des taux de taxe foncière des immeubles résidentiels de six logements et plus pour éviter une baisse de revenus de 3,8 M\$, pour ces immeubles à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation et maintenir ainsi les revenus procurés par l'ancien rôle d'évaluation**

La Loi sur la fiscalité municipale permet à la Ville de fixer des taux de taxe foncière plus élevés pour les immeubles résidentiels de haute densité (six logements et plus) par rapport à ceux des immeubles de basse densité (un à cinq logements). Cette option peut être utilisée uniquement lorsque la hausse d'évaluation des immeubles de six logements et plus est inférieure à celle des immeubles de cinq logements et moins à la suite du dépôt d'un nouveau rôle triennal. C'est précisément ce qui se produit en 2010. En vertu des dispositions de la Loi, nous proposons d'ajuster les taux de taxe foncière applicables aux immeubles résidentiels de haute densité afin d'obtenir, pour l'ensemble de ceux-ci, des revenus équivalents à ceux de 2009. En 2009, les immeubles de six logements et plus payaient 56,9 M\$. Sans ces ajustements, ils paieraient 53,1 M\$ en 2010, d'où l'écart de 3,8 M\$.

- **Ajouts au rôle pour 21,8 M\$**

De nouveaux revenus de taxation seront générés à la hauteur de 21,8 M\$ par les modifications enregistrées au rôle d'évaluation en cours d'année. Ces variations découlent notamment des nouvelles constructions et des transformations aux

immeubles existants. Une analyse des permis émis et non encore évalués nous a permis d'estimer ce montant.

- **Harmonisation du fardeau fiscal pour 5,4 M\$**

Avant les fusions municipales de 2002, les taux de taxe foncière et de tarification étaient différents d'une municipalité à l'autre. Un des objectifs de la fusion est d'imposer des taux uniques à l'ensemble des propriétaires d'immeuble de même catégorie sur l'ensemble du territoire. Le processus utilisé pour obtenir des taux uniformes est appelé «*harmonisation du fardeau fiscal*».

La Loi sur les fusions de 2002 vient préciser les critères que la Ville doit respecter dans le processus d'harmonisation. Par exemple, l'augmentation du fardeau fiscal dans un secteur (ancienne ville) ne doit pas excéder 5 % annuellement. L'harmonisation doit en outre être complétée au plus tard en 2022.

Le fardeau fiscal est composé des revenus provenant des taxes foncières et des tarifications (matières résiduelles, aqueduc et égouts), sans considérer toutefois les sommes affectées au remboursement des dettes des anciennes municipalités.

Puisque les tarifications sont maintenant entièrement harmonisées, la Ville procédera, en 2010, à un changement dans la méthode utilisée depuis 2002 pour déterminer les secteurs où le fardeau fiscal doit être majoré. Dorénavant, seuls les revenus provenant de la taxe foncière générale seront considérés dans le fardeau fiscal. De cette manière, la Ville s'assurera que tous les taux de taxes et de tarification seront identiques lorsqu'elle aura complété le processus d'harmonisation.

En 2010, la Ville augmentera de 3,0 % le fardeau fiscal des propriétaires d'immeubles résidentiels n'ayant pas atteint le taux de taxe foncière moyen. Cette année, Sainte-Foy complète son processus d'harmonisation.

- **Hausse des taxes résidentielles pour 9,4 M\$ et non résidentielles pour 9,8 M\$, totalisant 19,2 M\$**

Après avoir ajusté les taux de taxe à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation, ajusté les taux des immeubles résidentiels de six logements et plus, considéré les ajouts au rôle et déterminé les revenus provenant du processus d'«*harmonisation du fardeau fiscal*», la Ville ajuste ensuite les taux de taxation afin de générer suffisamment de nouveaux revenus pour équilibrer le budget en fonction des besoins financiers de la Ville. Pour 2010 les taux des immeubles **résidentiels** seront ainsi majorés de **2,25 %** et ceux des immeubles **non résidentiels** de **3,00 %**, incluant la variation des tarifications pour les matières résiduelles et les services d'aqueduc et d'égouts.

- **Baisse des paiements tenant lieu de taxes provenant des immeubles des réseaux entraînant une perte de 4,1 M\$**

Réduction de la compensation versée par le gouvernement du Québec pour les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière.

## 5.2. Quotes-parts

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération.

**Tableau 4**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Quotes-parts**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
L'Ancienne-Lorette	12,0	10,9	(1,1)
Saint-Augustin-de-Desmaures	16,4	15,4	(1,0)
<b>Total quotes-parts</b>	<b>28,4</b>	<b>26,3</b>	<b>(2,1)</b>

Selon le budget 2010, les revenus de quotes-parts atteignent 26,3 M\$. Il s'agit d'un écart de 2,1 M\$ à la baisse en regard de 2009. Cette diminution de revenus découle de l'application du protocole d'entente signé par les villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Québec. Cette entente a engendré une modification de la méthode de calcul de la quote-part payable par chaque municipalité pour le financement des dépenses de l'agglomération.

Le montant des quotes-parts des villes reconstituées, pour 2010, représente une hausse de 3,9 M\$ par rapport aux quotes-parts de 2009 redressées selon les dispositions de l'entente.

## 5.3. Transferts

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues d'un gouvernement pour lesquelles ce dernier :

- ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie;
- ne prévoit pas d'être remboursé ultérieurement.

**Tableau 5**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Transferts**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
Contribution au service de la dette	54,6	45,9	(8,7)
Entente 2007-2013 avec le gouvernement du Québec	19,8	24,0	4,2
Subvention à titre de capitale nationale	9,2	21,2	12,0
Droits sur divertissements	9,3	9,7	0,4
Gestion des matières résiduelles	4,8	7,0	2,2
Stratégie pour le développement économique	5,0	5,0	-
Autres	4,5	5,2	0,7
<b>Total transferts</b>	<b>107,2</b>	<b>118,0</b>	<b>10,8</b>

Les revenus de transferts atteignent 118,0 M\$ en 2010, ce qui représente une variation à la hausse de 10,8 M\$ par rapport au budget 2009. Cet écart s'explique notamment par :

- **Subventions reçues à titre de capitale nationale pour 12,0 M\$ :**  
À la suite de l'entente mentionnée précédemment, les villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures vont bénéficier d'une réduction de leur

contribution à ces dépenses tandis que la ville de Québec verra la sienne augmenter d'un montant équivalent. En contrepartie, le gouvernement du Québec a accepté de verser annuellement à la Ville de Québec une somme de 12,0 M\$, dont 5,0 M\$ est attribué au Fonds des grands événements.

- Subventions relatives au service de la dette en baisse de 8,2 M\$ :**  
La Ville bénéficie régulièrement de programmes gouvernementaux qui lui permettent d'obtenir des subventions affectées au remboursement des emprunts pour financer des travaux d'infrastructures. La diminution de ces revenus en 2010 s'explique, en grande partie, par le fait que certaines dettes relatives aux usines de traitement des eaux usées sont venues à échéance en 2009.
- Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier entre les municipalités et le gouvernement du Québec (pacte fiscal 2007-2013) pour 4,2 M\$ :**  
Une entente de partenariat fiscal et financier a été signée entre les municipalités et le gouvernement du Québec pour les années 2007 à 2013. Par cette entente, la Ville de Québec bénéficie annuellement d'une augmentation minimale des sommes versées par le gouvernement pour le financement de ses dépenses.
- Subventions relatives aux matières résiduelles pour 1,2 M\$ :**  
Une augmentation de la subvention, dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, est anticipée en lien avec la hausse du tarif de la redevance annoncée pour le 1<sup>er</sup> avril 2010.

#### 5.4. Services rendus

On retrouve, dans cette catégorie, les revenus engendrés par des services que la Ville rend à d'autres organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique), aux citoyens (ex. : loisirs, culture, compteurs de stationnement) ou aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

**Tableau 6**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Services rendus**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
Autres organismes municipaux	10,3	10,7	0,4
Office du tourisme	1,2	12,4	11,2
Stationnements	7,8	7,0	(0,8)
Vente de vapeur de l'incinérateur	9,5	9,5	-
Loisirs et culture	6,6	6,7	0,1
Salaires recouverts de tiers	2,9	2,5	(0,4)
Loyers et rentes emphytéotiques	2,3	2,3	-
Autres	5,5	8,3	2,8
<b>Total services rendus</b>	<b>46,1</b>	<b>59,4</b>	<b>13,3</b>

Ces revenus se chiffrent à 59,4 M\$ au budget 2010, ce qui représente une variation de 13,3 M\$ en regard de 2009. Cet écart s'explique majoritairement par :

- Office du tourisme pour 11,2 M\$ :**  
Par le passé, les données budgétaires et les résultats financiers propres aux activités de l'Association touristique régionale, inclus dans ceux de l'Office du tourisme, faisaient l'objet d'une présentation distincte. À compter de 2010, cette partie des activités financières sera intégrée à celles de la Ville de Québec.

Globalement, cette décision n'aura aucun impact sur le budget de la Ville puisque l'augmentation des dépenses sera compensée par une hausse équivalente au niveau des revenus.

## 5.5. Imposition de droits

En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers ainsi qu'aux exploitants de carrières et sablières. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences ou de permis.

**Tableau 7**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Imposition de droits**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
Droits sur mutations immobilières	20,0	23,0	3,0
Licences et permis	3,6	3,7	0,1
Carrières et sablières	0,8	1,2	0,4
<b>Total impositions de droits</b>	<b>24,4</b>	<b>27,9</b>	<b>3,5</b>

Ces revenus se chiffrent à 27,9 M\$ au budget 2010, ce qui représente une variation de 14,3 % en regard de 2009. Cet écart s'explique majoritairement par la hausse des droits sur mutations immobilières pour 3,0 M\$.

## 5.6. Amendes et pénalités

Les revenus d'amendes et pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et au stationnement. Ces revenus représentent 15,0 M\$ en 2010, soit une hausse de 7,1 % en regard de 2009. En effet, le bilan des derniers mois de 2009 laisse entrevoir une augmentation du volume des contraventions émises.

## 5.7. Intérêts

Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arrrages sur les sommes dues à la Ville.

Globalement, il est prévu que ces revenus diminuent de 25,6 %, soit 2,2 M\$ pour atteindre 6,4 M\$ en 2010. Une baisse de 2,6 M\$ est notamment prévue sur le plan des intérêts sur placements à court terme.

## 5.8. Autres revenus

Cette catégorie comprend notamment les revenus résultant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville.

Il est prévu que ces revenus atteignent 6,1 M\$ en 2010, soit une augmentation de 0,8 M\$ en regard de 2009.

## 5.9. Affectations

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds, provenant notamment des surplus et des réserves.

**Tableau 8**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Affectations**  
(en millions de dollars)

	<b>Budget 2009</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Écart 2010 - 2009</b>
Provisions salariales affectées aux contributions relatives aux régimes de retraite	2,7	-	(2,7)
Fonds de prévoyance affecté aux dépenses d'élection	3,0	-	(3,0)
Affectation du surplus au financement des régimes de retraite	-	3,3	3,3
Autres affectations	1,5	3,4	1,9
<b>Total affectations</b>	<b>7,2</b>	<b>6,7</b>	<b>(0,5)</b>



## 6. Analyse des dépenses par secteurs d'activités

L'ensemble des dépenses du budget 2010 se chiffre à 1 127,5 M\$, affichant ainsi une croissance de 6,8 % par rapport au comparatif de 2009.

**Tableau 9**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Enveloppe de base 2010	Compres- sions 2010	Nouvelles demandes 2010	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Services administratifs</b>						
Conseil municipal	4,0	3,7	-	0,1	3,8	(0,2)
Direction générale	1,9	2,0	0,3	0,2	1,9	-
Planification et développement organisationnel	1,4	0,9	-	1,7	2,6	1,2
Ressources humaines	11,8	10,8	0,4	1,6	12,0	0,2
Finances	5,9	6,2	0,2	-	6,0	0,1
Commissariat aux relations internationales	1,2	1,1	0,2	0,5	1,4	0,2
Vérificateur général	1,3	1,4	-	-	1,4	0,1
Bureau de l'Ombudsman	0,2	0,2	-	-	0,2	-
Commissariat aux incendies	0,4	0,4	-	-	0,4	-
<b>Total services administratifs</b>	<b>28,1</b>	<b>26,7</b>	<b>1,1</b>	<b>4,1</b>	<b>29,7</b>	<b>1,6</b>
<b>Services de proximité</b>						
Arrondissement La Cité - Limoilou <sup>(1)</sup>	43,3	42,5	3,7	5,4	44,2	0,9
Arrondissement des Rivières	22,5	22,8	1,0	2,9	24,7	2,2
Arrondissement Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge <sup>(1)</sup>	35,0	38,0	1,1	1,8	38,7	3,7
Arrondissement Charlesbourg	20,8	21,0	0,3	1,7	22,4	1,6
Arrondissement Beauport	23,2	23,4	0,6	1,4	24,2	1,0
Arrondissement La Haute-St-Charles <sup>(1)</sup>	27,7	25,4	0,6	2,0	26,8	(0,9)
<b>Total services de proximité</b>	<b>172,5</b>	<b>173,1</b>	<b>7,3</b>	<b>15,2</b>	<b>181,0</b>	<b>8,5</b>
<b>Services de soutien</b>						
Soutien à la gestion du service à la clientèle	0,7	0,5	0,1	0,3	0,7	-
Affaires juridiques	6,9	7,4	0,2	0,1	7,3	0,4
Communications	3,8	3,8	0,1	0,4	4,1	0,3
Technologies de l'information et télécom.	20,3	21,3	0,6	1,3	22,0	1,7
Évaluation	5,9	6,0	0,2	0,4	6,2	0,3
Greffe et archives	9,0	5,3	0,6	0,4	5,1	(3,9)
Approvisionnements	5,4	5,1	0,1	0,4	5,4	-
Greffe de la cour municipale	3,8	3,9	0,1	-	3,8	-
Gestion des immeubles	63,6	66,8	1,2	2,6	68,2	4,6
Gestion des équipements motorisés	27,3	27,9	1,8	0,5	26,6	(0,7)
<b>Total services de soutien</b>	<b>146,7</b>	<b>148,0</b>	<b>5,0</b>	<b>6,4</b>	<b>149,4</b>	<b>2,7</b>
<b>Dév. culturel, touristique, sportif et social</b>						
Culture	15,0	15,0	0,2	2,0	16,8	1,8
Loisirs, sports et vie communautaire	2,9	2,5	-	0,7	3,2	0,3
Bureau dév. touris. et grands événements	10,8	10,7	0,1	5,5	16,1	5,3
Office du tourisme de Québec	4,6	4,8	0,1	11,5	16,2	11,6
<b>Total dév. culturel, touris., sport., social</b>	<b>33,3</b>	<b>33,0</b>	<b>0,4</b>	<b>19,7</b>	<b>52,3</b>	<b>19,0</b>
<b>Développement durable</b>						
Aménagement du territoire	6,0	6,1	0,3	0,3	6,1	0,1
Développement économique	14,1	14,4	-	0,1	14,5	0,4
Environnement	11,2	11,7	-	0,7	12,4	1,2
Travaux publics	51,5	53,2	2,2	5,2	56,2	4,7
Ingénierie	10,4	11,4	0,3	0,2	11,3	0,9
<b>Total développement durable</b>	<b>93,2</b>	<b>96,8</b>	<b>2,8</b>	<b>6,5</b>	<b>100,5</b>	<b>7,3</b>
<b>Sécurité publique</b>						
Protection contre l'incendie	34,2	34,5	1,1	1,2	34,6	0,4
Police	69,8	70,0	0,7	2,2	71,5	1,7
Bureau de la sécurité civile	0,5	0,5	-	0,1	0,6	0,1
<b>Total sécurité publique</b>	<b>104,5</b>	<b>105,0</b>	<b>1,8</b>	<b>3,5</b>	<b>106,7</b>	<b>2,2</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>249,7</b>	<b>258,9</b>	<b>1,0</b>	<b>-</b>	<b>257,9</b>	<b>8,2</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>227,8</b>	<b>250,8</b>	<b>1,1</b>	<b>0,3</b>	<b>250,0</b>	<b>22,2</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 092,3</b>	<b>20,5</b>	<b>55,7</b>	<b>1 127,5</b>	<b>71,7</b>

(1) Données 2009 redressées à la suite de la diminution du nombre d'arrondissements.

Le tableau 9 démontre l'exercice budgétaire ayant mené à une dépense globale de 1 127,5 M\$. Tout d'abord, l'enveloppe de base du budget 2010 est issue du budget global 2009 duquel ont été retranchées les dépenses non récurrentes et les salaires ajustés. Dans un deuxième temps, tous les services sont invités à soumettre des compressions budgétaires de l'ordre de 2,5 % de leur budget. Parallèlement à cet exercice, les services définissent aussi leurs besoins de fonds supplémentaires qui se traduisent par de nouvelles demandes. Finalement, le budget global 2010 est obtenu à partir de l'enveloppe de base, de laquelle sont soustraites les compressions, et à laquelle sont ajoutées les nouvelles demandes. Le tout étant toujours effectué avec la préoccupation d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Le budget 2010 démontre un effort de compressions budgétaires de l'ordre de 20,5 M\$. Ces dernières représentent 3,5 % de l'enveloppe budgétaire de base des différentes unités administratives.

Quant aux nouvelles demandes, elles se chiffrent à 55,7 M\$ et représentent 9,6 % de l'enveloppe budgétaire de base des unités administratives.

## 6.1. Services administratifs

Les services administratifs regroupent un ensemble de centres de responsabilités relatif à l'administration générale et à la gestion de la Ville. Ces charges sont de l'ordre de 29,7 M\$ en 2010.

**Tableau 10**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Services administratifs**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Services administratifs</b>			
Conseil municipal	4,0	3,8	(0,2)
Direction générale	1,9	1,9	-
Planification et développement organisationnel	1,4	2,6	1,2
Ressources humaines	11,8	12,0	0,2
Finances	5,9	6,0	0,1
Commissariat aux relations internationales	1,2	1,4	0,2
Vérificateur général	1,3	1,4	0,1
Bureau de l'Ombudsman	0,2	0,2	-
Commissariat aux incendies	0,4	0,4	-
<b>Total services administratifs</b>	<b>28,1</b>	<b>29,7</b>	<b>1,6</b>

L'augmentation budgétaire de 1,6 M\$ est majoritairement liée aux activités du Service de la planification et du développement organisationnel. Les principales variations pour chaque unité administrative se résument comme suit :

### Conseil municipal

Le conseil municipal est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la ville et des arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, crée les différents services et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

#### Principales variations budgétaires du service :

- révision, à la baisse, de l'enveloppe de base à la suite des élections de 2009.

#### **Direction générale**

La Direction générale est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des devoirs, pouvoirs et attributions du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services et des directions d'arrondissement de la Ville (à l'exception du Bureau du vérificateur général) ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale.

Il a autorité sur tous les autres fonctionnaires et employés de la municipalité. À l'égard d'un fonctionnaire ou employé dont les fonctions sont prévues par loi, l'autorité du directeur général n'est exercée que dans le cadre de son rôle de gestionnaire des ressources humaines, matérielles et financières de la municipalité et ne peut avoir pour effet d'entraver l'exercice des fonctions prévues par la loi pour ces personnes.

Quatre unités administratives relèvent directement du directeur général : les services de la Planification et du développement organisationnel, des Finances, des Ressources humaines ainsi que le Commissariat aux relations internationales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services et la diffusion de l'information.

#### Principales variations budgétaires du service :

- abolition de deux postes à la suite de départs à la retraite pour **241 243 \$**.

#### **Planification et développement organisationnel**

Ce service élabore, en concertation avec les autres services, le cadre de gestion de l'administration de la Ville, le plan stratégique et les plans d'affaires visant la mise en œuvre des orientations et des objectifs de la Ville. Il met au point et anime le processus de planification stratégique et définit les indicateurs s'y rapportant. Il est responsable de l'implantation d'un processus d'évaluation des programmes et d'amélioration de la performance. De plus, il réalise diverses études et analyses.

#### Principales variations budgétaires du service :

- poursuite des différents chantiers créés en 2008 visant à transformer l'organisation de la Ville pour **460 000 \$**;
- implantation de modèles d'excellence dans les différents secteurs de l'organisation pour **555 000 \$**;
- réorganisation des travaux publics dans les arrondissements pour **650 000 \$**.

#### **Ressources humaines**

Ce service voit à l'administration de la paie, des programmes de régime de retraite, au renouvellement et à l'application des conventions collectives. Il élabore et met en œuvre un plan intégré de recrutement, de dotation et de gestion des ressources humaines en vue, notamment, de favoriser le développement des compétences des individus dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services. Il

fournit à ses différentes clientèles les conseils, l'expertise et les informations requises en matière notamment d'organisation du travail, de développement organisationnel, de relation de travail, de présence au travail, de santé et de sécurité.

Principales variations budgétaires du service :

- rationalisation de dépenses en lien avec des libérations syndicales pour **200 000 \$**;
- mise en œuvre et suivi des régimes de retraite pour **150 000 \$**;
- frais supplémentaires liés au règlement de dossiers au plan des relations de travail pour **550 000 \$**.

**Finances**

Ce service gère et contrôle les ressources financières de la Ville et assure, en collaboration avec les arrondissements, certains services aux citoyens et citoyennes dans leurs relations avec l'administration, notamment pour délivrer des permis et encaisser le paiement des taxes, droits, amendes et autres. Il doit également fournir les avis requis à l'occasion de l'acquisition et de la disposition des biens, services, équipements et propriétés de la Ville. Le directeur des finances est le trésorier de la Ville.

Principales variations budgétaires du service :

- diminution de la masse salariale pour **125 000 \$**.

**Commissariat aux relations internationales**

Le Commissariat aux relations internationales planifie et coordonne l'action internationale, les relations gouvernementales et municipales et le plan d'intégration des personnes immigrantes afin d'assurer à la Ville de Québec un positionnement stratégique.

Principales variations budgétaires du service :

- plusieurs petits engagements en vue d'assurer la présence internationale de la Ville;
- abolition d'un poste à la suite d'un départ à la retraite pour **109 810 \$**;
- création d'un poste de directeur des relations gouvernementales pour **104 143 \$**.

**Vérificateur général**

La structure administrative prévoit un Vérificateur général relevant du conseil municipal. Le Vérificateur général procède à la vérification financière, à la vérification de la conformité des opérations aux lois, règlements, politiques et directives et à la vérification de l'optimisation des ressources. Il vérifie les comptes et affaires de la Ville ainsi que de toute personne morale, dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres du conseil d'administration.

Le Vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale mentionnée précédemment relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le Vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale mentionnée précédemment sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le Vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations

principales. Les devoirs et les pouvoirs du Vérificateur général lui sont conférés par la loi.

Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

**Bureau de l'Ombudsman**

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, le Bureau de l'ombudsman entend les plaintes des citoyens qui s'estiment lésés par l'administration municipale. Il est indépendant de l'administration et est formé de commissaires bénévoles nommés par le conseil municipal.

Le rôle du Bureau de l'ombudsman s'apparente donc à celui que tient le Protecteur du citoyen à l'échelle du Québec.

L'organisme intervient, et ce, gratuitement, lorsque des motifs raisonnables l'amènent à croire qu'une personne ou qu'un groupe de personnes a subi ou risque de subir des préjudices dans son rapport avec la Ville ou avec l'un de ses représentants. Ces préjudices peuvent résulter de négligences, d'erreurs, d'injustices ou d'abus.

Le Bureau de l'ombudsman reçoit les plaintes une fois que les personnes en cause ont démontré qu'elles ont épuisé les recours administratifs existants dans l'arrondissement ou dans le service concerné. Il s'agit donc d'une instance de dernier recours.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

**Commissariat aux incendies**

Le Commissariat des incendies recherche l'origine, les causes ou les circonstances d'un incendie ou d'une explosion ayant causé des blessures ou des dommages matériels. Le commissaire-enquêteur aux incendies est nommé par le gouvernement du Québec sur recommandation du ministre de la Sécurité publique.

Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

## **6.2. Services de proximité**

Les services de proximité sont les services dispensés par les différents arrondissements de la Ville de Québec. Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement, formé de représentants élus. Ces derniers détiennent des pouvoirs de décision pour les services de proximité tels que l'urbanisme, l'enlèvement des matières résiduelles, le développement économique local, communautaire, culturel ou social<sup>1</sup>, la culture, les loisirs et les parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, le territoire de la ville de Québec a un nouveau visage. Il est passé de huit à six arrondissements, soit ceux de **Beauport**, de **Charlesbourg**, de **La Cité - Limoilou**, de **La Haute-Saint-Charles**, de **Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge**

---

<sup>1</sup> Exemple : Soutenir financièrement un organisme qui exerce ses activités dans l'arrondissement et qui a pour mission le développement économique local, communautaire, culturel ou social.

et **des Rivières** et comporte désormais 27 districts électoraux. C'est dans un souci d'amélioration de l'efficacité de l'organisation que cette décision a été prise.

Les arrondissements de Limoilou et de La Cité ont été regroupés en une seule entité. L'arrondissement Laurentien a été scindé en deux : la partie sud de son territoire (secteurs Cap-Rouge, Champigny et Chauveau) est rattachée à l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery et la partie nord (secteur Val-Bélair) s'est joint à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Le pourtour des autres arrondissements a légèrement été modifié par l'addition ou le retrait de certaines portions de territoires limitrophes. Ce nouveau découpage territorial a été élaboré selon les exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ainsi que de celles de la Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec, adoptée en juin 2008 par le gouvernement. Il n'a aucune incidence sur la qualité des services offerts à la population.

Chaque arrondissement comprend quatre divisions dédiées aux services de proximité, soit les divisions suivantes :

- **Relations avec les citoyens et soutien administratif**

Cette division planifie et assure la prestation de services directs à la population ainsi que les services de soutien administratif requis au bon fonctionnement de l'arrondissement. Ses activités couvrent notamment l'accueil des citoyens et les demandes d'information courantes ainsi que l'inscription à certaines activités municipales et la perception de redevances. Elle est également responsable de la réception et du traitement des demandes, des requêtes et des plaintes des citoyens et citoyennes et, au besoin, elle fait le lien avec les services municipaux concernés. Elle assume aussi le secrétariat du conseil d'arrondissement et gère les dossiers administratifs de l'arrondissement.

- **Culture, du loisir et de la vie communautaire**

Cette division est responsable de la gestion et de l'entretien des parcs ainsi que des équipements culturels et récréatifs situés dans l'arrondissement. Elle est aussi responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisir, de culture, d'entraide et d'action communautaire. Elle assure le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire dans la réalisation de ces activités. Elle collabore avec les organismes de l'arrondissement pour leur apporter le soutien approprié et coordonner leurs actions.

- **Gestion du territoire**

Cette division exerce les compétences de l'arrondissement dans les domaines de l'urbanisme, de l'inspection des bâtiments, du contrôle et de la qualité de l'environnement, de l'enlèvement des matières résiduelles, de la brigade scolaire, du développement économique local, du contrôle de la signalisation, de la circulation et du stationnement. Elle collabore, avec les autres unités administratives de la Ville, à l'établissement des processus opérationnels et administratifs reliés à la prestation des services à la population en ces domaines. Elle participe à la gestion des demandes de permis et à leur délivrance. Elle exerce également une responsabilité en matière d'inspection des travaux de construction et de qualité de l'environnement relevant de l'arrondissement.

- **Travaux publics**

Cette division voit à l'entretien des infrastructures municipales situées dans l'arrondissement. Elle est également responsable de la gestion et de la réalisation des travaux suivants : l'enlèvement des ordures ménagères, le déneigement, l'entretien et la réparation du réseau de distribution de l'eau potable et du réseau d'évacuation des eaux usées, l'entretien des parcs, des espaces verts (sauf les travaux spécialisés), des voies publiques locales ainsi que des artères.

Le budget 2010 des services de proximité se chiffre à 181,0 M\$.

### Ville de Québec

Population : 491 120<sup>2</sup> habitants  
 Superficie : 468 km<sup>2</sup>  
 Valeur moyenne d'un logement résidentiel : 208 609 \$

**Tableau 11**

**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Services de proximité**  
 (en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Services de proximité</b>			
Arrondissement La Cité - Limoilou (1)	43,3	44,2	0,9
Arrondissement des Rivières	22,5	24,7	2,2
Arrondissement Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge	35,0	38,7	3,7
Arrondissement Charlesbourg	20,8	22,4	1,6
Arrondissement Beauport	23,2	24,2	1,0
Arrondissement La Haute-St-Charles (1)	27,7	26,8	(0,9)
<b>Total services de proximité</b>	<b>172,5</b>	<b>181,0</b>	<b>8,5</b>

De façon globale, cette hausse budgétaire de 8,5 M\$ s'explique majoritairement par :

- hausse des frais liés aux matières résiduelles, notamment attribuable à l'impartition de la collecte des matières résiduelles, aux redevances supplémentaires à verser au gouvernement provincial, à l'augmentation du tonnage et à l'utilisation accrue des écocentres.
- l'indexation de nombreux contrats, notamment ceux liés au déneigement.

### Services de proximité : Répartition des dépenses par arrondissements

#### La Cité – Limoilou

Population : 107 840 habitants  
 Superficie : 23 km<sup>2</sup>  
 Valeur moyenne d'un logement résidentiel : 220 699 \$

**Tableau 12**

**Arrondissement de La Cité - Limoilou**  
**Prévisions budgétaires**  
 (en millions de dollars)

	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	2,323	2,054
Culture, loisir et vie communautaire	9,325	9,695
Gestion du territoire	4,275	3,622
Travaux publics	27,407	28,819
<b>Total</b>	<b>43,330</b>	<b>44,190</b>

Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- compression des dépenses en lien avec la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **2,3 M\$**;

<sup>2</sup> Source : Statistiques Canada, recensement canadien de 2006.

- abolition de trois postes à la suite de la fusion des arrondissements de La Cité et Limoilou pour **131 057 \$**;
- abolition de 31 postes en lien avec la privatisation de la collecte des matières résiduelles;
- compression salariale à la gestion du territoire à la suite de la fusion des arrondissements de La Cité et Limoilou pour **100 023 \$**;
- indexation des dépenses liées au déneigement pour **506 880 \$**;
- ajustement à la hausse du contrat des agents de stationnement pour **173 200 \$**;
- nouveau contrat lié à la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **3,8 M\$**.

### Les Rivières

Population :	59 925 habitants
Superficie :	49 km <sup>2</sup>
Valeur moyenne d'un logement résidentiel :	202 289 \$

Tableau 13

### Arrondissement des Rivières

#### Prévisions budgétaires

(en millions de dollars)	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	1,367	1,402
Culture, loisir et vie communautaire	5,828	6,296
Gestion du territoire	3,280	4,263
Travaux publics	12,045	12,769
<b>Total</b>	<b>22,520</b>	<b>24,730</b>

Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- abolition de la collecte du carton commercial pour **160 028 \$**;
- compression salariale en lien avec la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **293 786 \$**;
- indexation des dépenses liées au déneigement pour **607 135 \$**;
- nouvelles opérations du complexe de soccer intérieur du Parc Chauveau pour **390 000 \$**;
- nouveau contrat lié à la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **1,5 M\$**.

### Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

Population :	101 735 habitants
Superficie :	97 km <sup>2</sup>
Valeur moyenne d'un logement résidentiel :	269 341 \$

Tableau 14

### Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge

#### Prévisions budgétaires

(en millions de dollars)	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	2,071	2,001
Culture, loisir et vie communautaire	10,662	12,061
Gestion du territoire	5,491	6,755
Travaux publics	16,754	17,885
<b>Total</b>	<b>34,978</b>	<b>38,702</b>



Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- révision à la hausse de l'enveloppe de base à la suite de la fusion des arrondissements;
- réduction des dépenses liées au déneigement pour **284 278 \$**;
- économies en lien avec les activités de tonte de pelouse pour **170 000 \$**;
- réduction de coût de matériaux divers pour **150 000 \$**;
- compression salariale en lien avec la réduction du nombre d'arrondissements pour **91 025 \$**;
- compression des dépenses en lien avec le contrat de collecte des matières résiduelles pour **94 397 \$**;
- ajout de contrôle de la réglementation de stationnement pour **111 408 \$**;
- nouveau contrat lié à la collecte des matières résiduelles pour **344 000 \$**.

### Charlesbourg

Population : 72 810 habitants  
 Superficie : 67 km<sup>2</sup>  
 Valeur moyenne d'un logement résidentiel : 190 864 \$

**Tableau 15**

#### Arrondissement de Charlesbourg Prévisions budgétaires

(en millions de dollars)	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	0,859	0,906
Culture, loisir et vie communautaire	5,997	6,227
Gestion du territoire	3,528	3,743
Travaux publics	10,406	11,452
<b>Total</b>	<b>20,790</b>	<b>22,328</b>

Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- réduction des dépenses liées au déneigement pour **127 852 \$**;
- frais supplémentaires pour l'utilisation des gymnases St-Jean-Eudes et François-Borgia pour **104 100 \$**;
- indexation des dépenses liées au déneigement pour **819 172 \$**.

### Beauport

Population : 74 740 habitants  
 Superficie : 79 km<sup>2</sup>  
 Valeur moyenne d'un logement résidentiel : 187 927 \$

**Tableau 16**

#### Arrondissement de Beauport Prévisions budgétaires

(en millions de dollars)	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	1,214	1,388
Culture, loisir et vie communautaire	6,455	6,684
Gestion du territoire	3,567	3,999
Travaux publics	11,974	12,170
<b>Total</b>	<b>23,210</b>	<b>24,241</b>

Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- compression des dépenses en lien avec le contrat de collecte des matières résiduelles pour **150 000 \$**;
- réduction de coût de matériaux divers pour **200 000 \$**;
- nouveau contrat lié à la collecte des matières résiduelles pour **450 000 \$**;
- indexation des dépenses liées au déneigement pour **156 915 \$**;
- impartition du transport de matériel à la centrale d'équipements pour **150 000 \$**.

#### La Haute-Saint-Charles

Population : 74 070 habitants  
 Superficie : 153 km<sup>2</sup>  
 Valeur moyenne d'un logement résidentiel : 181 838 \$

**Tableau 17**  
**Arrondissement de La Haute-Saint-Charles**  
**Prévisions budgétaires**

(en millions de dollars)	2009	2010
Relations avec les citoyens et soutien administratif	2,200	1,594
Culture, loisir et vie communautaire	8,516	8,113
Gestion du territoire	4,584	4,814
Travaux publics	12,394	12,293
<b>Total</b>	<b>27,694</b>	<b>26,814</b>

Les principales variations pour l'arrondissement se résument comme suit :

- révision à la baisse de l'enveloppe de base à la suite de la fusion des arrondissements;
- compression des dépenses en lien avec la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **82 925 \$**;
- réduction de coût de matériaux divers pour **100 000 \$**;
- nouveau contrat lié à la privatisation de la collecte des matières résiduelles pour **613 563 \$**;
- indexation des dépenses liées au déneigement pour **516 400 \$**.

### 6.3. Services de soutien

Cette section rassemble les spécialistes capables d'apporter le soutien nécessaire aux différentes unités administratives de l'organisation, dans la réalisation de leurs mandats. Le budget 2010, pour ces services, se chiffre à 149,4 M\$.

**Tableau 18**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Services de soutien**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Services de soutien</b>			
Soutien à la gestion du service à la clientèle	0,7	0,7	-
Affaires juridiques	6,9	7,3	0,4
Communications	3,8	4,1	0,3
Technologies de l'information et télécom.	20,3	22,0	1,7
Évaluation	5,9	6,2	0,3
Greffe et archives	9,0	5,1	(3,9)
Approvisionnements	5,4	5,4	-
Greffe de la cour municipale	3,8	3,8	-
Gestion des immeubles	63,6	68,2	4,6
Gestion des équipements motorisés	27,3	26,6	(0,7)
<b>Total services de soutien</b>	<b>146,7</b>	<b>149,4</b>	<b>2,7</b>

Les principales variations sont majoritairement liées aux activités des services des Technologies de l'information et des télécommunications, du Greffe et archives et de la Gestion des immeubles. Les principales variations expliquant la hausse budgétaire globale de 2,7 M\$ se résument comme suit :

#### **Soutien à la gestion du service à la clientèle**

La Section du soutien à la gestion du service à la clientèle a la responsabilité de mettre en œuvre des politiques et des programmes d'amélioration du service à la clientèle, et ce, dans le cadre des objectifs du plan stratégique de la Ville. Elle est responsable notamment de la mise en place de mécanismes de prestations de services aux citoyens.

#### Principales variations budgétaires de la section :

- poursuite des travaux d'amélioration des parcours clients pour **210 120 \$**.

#### **Affaires juridiques**

Ce service fournit à la Ville et aux organismes ou aux mandataires qu'elle désigne le conseil et le soutien juridiques nécessaires et représente leurs intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

#### Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

#### **Communications**

Ce service élabore et met en œuvre des politiques, programmes et outils de consultation et de communication internes et externes. Il est l'éditeur officiel de la Ville et le responsable des relations avec les médias ainsi que de la promotion de l'image de la Ville. Il exerce un rôle-conseil auprès des autres unités administratives et fournit le soutien requis pour le fonctionnement des mécanismes de participation de la population à la vie démocratique ainsi que pour la gestion des demandes d'information et des requêtes émanant des différentes clientèles.

#### Principales variations budgétaires du service :

- dotation d'une image de marque institutionnelle pour **125 000 \$**.

### **Technologies de l'information et des télécommunications**

Le Service des technologies de l'information et des télécommunications a pour rôle de fournir des solutions technologiques novatrices qui répondent aux besoins d'affaires actuels et futurs de sa clientèle dans les domaines suivants : systèmes d'information, bureautique, téléphonie, radiocommunications, reprographie et audiovisuel. Le Service des technologies de l'information et des télécommunications veille aussi à l'entretien des infrastructures technologiques.

#### Principales variations budgétaires du service :

- implantation d'un réseau de données sans fil pour les services de la Police et des Travaux publics pour **140 051 \$**;
- acquisition de téléphonie cellulaire et Blackberry pour **105 000 \$**;
- indexation de coûts de maintenance et d'entretien à la suite de l'implantation de nouveaux équipements et nouveaux logiciels pour **674 843 \$**.

### **Évaluation**

Le Service de l'évaluation a pour mission de confectionner, de tenir à jour et de défendre les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

#### Principales variations budgétaires du service :

- activité d'évaluation résidentielle (aux trois ans) pour **240 000 \$**;
- inspection des propriétés pour inscription au rôle d'évaluation pour **100 000 \$**.

### **Greffe et archives**

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement.

Ce service est aussi responsable de la gestion documentaire de la Ville : il conserve les archives historiques et les met en valeur. De plus, il voit à l'application et à la gestion de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Il veille enfin au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

#### Principales variations budgétaires du service :

- diminution de l'enveloppe de base en lien avec la dépense non récurrente de **3,1 M\$** liée à la tenue des élections municipales de 2009: un montant de 4,2 M\$ avait été ajouté aux dépenses de ce service en 2009 et, de ce montant, 1,1 M\$ demeurent récurrents jusqu'en 2013;
- diminution des dépenses liées aux résultats des élections de 2009 pour **586 056 \$**;
- numérisation des archives de l'arrondissement de La Cité-Limoilou pour **252 000 \$**.

### **Approvisionnement**

Ce service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour les activités de la Ville. Il gère les inventaires et les biens inventoriés des magasins et des centres de distribution.

#### Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

#### **Greffe de la cour municipale**

Le greffe de la cour municipale de la Ville de Québec constitue l'unité administrative mise en place afin de permettre l'exercice du pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière pénale, criminelle et civile. Plus particulièrement, il voit au traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants dans les trois matières mentionnées précédemment, il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, il perçoit les amendes et voit à l'exécution des jugements.

Le greffe de la cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

#### Principales variations budgétaires de la division :

- budget comparable à 2009.

#### **Gestion des immeubles**

Le Service de la gestion des immeubles est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il agit donc comme propriétaire, locateur, conseiller et fournisseur de services, tout en entretenant une relation de partenariat avec ses clients. Ce service est responsable de l'acquisition, de la disposition, de la location, de la construction, de la rénovation, de l'exploitation et de l'entretien des biens immobiliers de la Ville. Le parc d'infrastructures et d'équipements sous la responsabilité du Service de la gestion des immeubles comprend les terrains, les bâtiments, les ouvrages d'art et divers équipements urbains. Il est aussi responsable de la rénovation, de l'exploitation et de l'entretien du réseau d'éclairage public et des signaux lumineux.

#### Principales variations budgétaires du service :

- réduction de coûts à la suite d'implantation de mesures d'économie d'énergie pour **533 124 \$**;
- fin de location d'immeubles pour **270 680 \$**;
- rationalisation des coûts en honoraires professionnels pour **100 000 \$**;
- diminution de la masse salariale à la suite de mutations et de dotation pour **112 100 \$**;
- augmentation des tarifs d'électricité et approvisionnement de nouvelles installations pour **1,3 M\$**;
- augmentation des tarifs de gaz pour **123 169 \$**;
- augmentation des frais liés à l'impartition de l'entretien de luminaires d'éclairage public pour **138 000 \$**;
- hausse des coûts liés à l'ajustement des baux en vigueur pour **104 016 \$**;
- entretien de nouveaux équipements pour **122 750 \$**;
- entretien de nouveaux bâtiments : complexe de soccer intérieur du Parc Chauveau et chalet du Parc des Brumes pour **162 000 \$**.

#### **Gestion des équipements motorisés**

Ce service doit mettre en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

#### Principales variations budgétaires du service :

- abolition de quatre postes en lien avec l'entretien de véhicules pour **155 247 \$**;
- économie liée à la normalisation et la standardisation des marques et produits des pièces et accessoires de véhicules et machinerie pour **300 000 \$**;
- économie sur le plan de l'entretien des véhicules, liée au rajeunissement de la flotte et à la privatisation de la collecte des matières résiduelles, pour **1,1 M\$**;
- réduction de diverses dépenses pour **176 395 \$**.

### **6.4. Développement culturel, touristique, sportif et social**

Cette fonction comprend l'ensemble des activités économiques relatives à la planification, à l'organisation et à la gestion des programmes de loisirs, de culture, de même que celles liées au tourisme. De plus, elles incluent les dons et subventions accordés à des organismes oeuvrant dans ces champs d'activités. Elles regroupent également les dépenses relatives à la gestion des équipements et aux activités patrimoniales.

Au plan des loisirs et de la culture, nous retrouvons notamment les centres communautaires, les patinoires, les piscines, plages et ports de plaisance, les parcs et terrains de jeux, les parcs régionaux, les expositions et foires, les bibliothèques ainsi que les musées et centres d'exposition.

Quant aux activités touristiques, elles regroupent celles qui sont reliées à la promotion et au développement telles que la promotion touristique, le service d'information touristique, les services pour la tenue de congrès et le service de guide.

En 2010, le budget de cette section atteint 52,3 M\$.

**Tableau 19**

#### **Prévisions des dépenses 2010**

#### **Par secteurs d'activités - Développement culturel, touristique, sportif et social**

(en millions de dollars)

	<b>Budget 2009</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Écart 2010 - 2009</b>
<b>Dév. culturel, touristique, sportif et social</b>			
Culture	15,0	16,8	1,8
Loisirs, sports et vie communautaire	2,9	3,2	0,3
Bureau dév. touris. et grands événements	10,8	16,1	5,3
Office du tourisme de Québec	4,6	16,2	11,6
<b>Total dév. culturel, touris., sport., social</b>	<b>33,3</b>	<b>52,3</b>	<b>19,0</b>

L'augmentation budgétaire de 19,0 M\$ est particulièrement liée aux activités de l'Office du tourisme de Québec et, dans une moindre mesure, à celles du Bureau du développement touristique et des grands événements. Les principales variations pour chaque unité administrative se résument comme suit :

#### **Culture**

Ce service est responsable de la mise en œuvre et de l'application de la Politique culturelle de la Ville de Québec ainsi que des initiatives municipales en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des organismes artistiques et culturels professionnels ainsi que de la relève artistique professionnelle par la mesure Première Ovation. Il favorise, entre autres, l'accès de la population aux arts et à la culture par le biais de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Il est responsable du Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec, de la diffusion du patrimoine, de la muséologie et de la toponymie. Il soutient les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats en matière de culture. Il est responsable de la mise en œuvre du plan d'action Québec Horizon Culture pour la Ville.

Principales variations budgétaires du service :

- frais relatifs à l'exploitation de l'École de Rock pour **230 000 \$**;
- augmentation des frais d'exploitation du Palais Montcalm pour **105 000 \$**;
- poursuite du plan d'action de Québec-Horizon culture pour **737 500 \$**;
- hausse de la contribution aux bibliothèques pour **521 500 \$**.

**Loisirs, sports et vie communautaire**

Ce service élabore des politiques, des plans et des programmes visant à soutenir et à encadrer les actions de la municipalité, des arrondissements et des organismes bénévoles en matière de loisir, de sport, d'intervention communautaire et de développement social.

Il développe les plans d'intervention en matière d'équipements et de pratique sportive, en assure le déploiement, le contrôle et l'évaluation. Il est responsable des équipements relevant du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Il exerce un rôle-conseil auprès de la direction de la Ville et soutient les arrondissements dans les domaines du loisir et du développement social ainsi que dans la gestion des équipements municipaux.

Principales variations budgétaires du service :

- ajout d'heures de location de glace pour **511 000 \$**;
- bonification du programme de soutien aux athlètes et clubs sportifs représentant Québec pour **107 500 \$**.

**Bureau du développement touristique et des grands événements**

Le Bureau du développement touristique et des grands événements est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements et des projets spéciaux afin de diversifier l'offre de l'animation urbaine aux citoyens de Québec et d'aider au développement de l'industrie touristique et cinématographique.

Principales variations budgétaires du service :

- bonification de l'enveloppe dédiée au Fonds des grands événements pour **5,0 M\$**, mais financée par une subvention équivalente provenant du gouvernement provincial.

**Office du tourisme**

En tant qu'Association touristique régionale de Québec et assumant les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie, l'Office doit contribuer activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

#### Principales variations budgétaires du service :

- contribution à la mise en valeur du Domaine Cataract pour **150 000 \$**;
- participation à diverses activités de promotion touristique pour **157 000 \$**;
- maintien des activités d'accueil touristique pour **100 000 \$**;
- intégration des activités de promotion touristique (Association touristique régionale) au budget de fonctionnement pour **11,2 M\$** en contrepartie d'un revenu équivalent.

### **6.5. Développement durable**

Ce secteur d'activités intègre l'ensemble des activités économiques relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme. Il regroupe également les dépenses relatives à l'élaboration de divers programmes en vue de favoriser la situation économique du territoire. Plus particulièrement, les dépenses de ce secteur sont liées à la recherche, à l'élaboration, à la planification, à la gestion et à la participation financière en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement industriel et commercial.

De même, ce secteur inclut les activités regroupant les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles, aux cours d'eau et à la protection de l'environnement.

Sont aussi comprises dans ce secteur les activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers et de ses accessoires périphériques.

Les crédits budgétaires de 2010 associés à ce secteur totalisent 100,5 M\$.

**Tableau 20**

#### **Prévisions des dépenses 2010**

#### **Par secteurs d'activités - Développement durable**

(en millions de dollars)

	<b>Budget 2009</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Écart 2010 - 2009</b>
<b>Développement durable</b>			
Aménagement du territoire	6,0	6,1	0,1
Développement économique	14,1	14,5	0,4
Environnement	11,2	12,4	1,2
Travaux publics	51,5	56,2	4,7
Ingénierie	10,4	11,3	0,9
<b>Total développement durable</b>	<b>93,2</b>	<b>100,5</b>	<b>7,3</b>

L'augmentation budgétaire de 7,3 M\$ est majoritairement liée aux activités des services de l'Environnement et des Travaux publics. Les principales variations pour chaque unité administrative se résument comme suit :

#### **Aménagement du territoire**

Ce service assure la mise en oeuvre et la révision du plan directeur d'aménagement et de développement de la ville. Il définit les règles du développement et du design urbain et en supervise l'application. Il veille à l'harmonie du paysage architectural de la ville et s'assure de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Il conçoit et gère le réseau routier. Il collabore avec la direction de chaque arrondissement pour la délivrance et le contrôle des permis ainsi que pour la gestion de la circulation et du stationnement.



#### Principales variations budgétaires du service :

- économie en lien avec le délai d'implantation des bornes de péage pour **240 000 \$**.

#### **Développement économique**

La mission du Service du développement économique est d'élaborer des politiques et de favoriser, en partenariat avec le milieu, le développement de la ville dans les domaines de l'habitation, de l'industrie, du commerce et des services. À cet effet, il élabore et administre des programmes et des services-conseils en support au développement de l'économie et de l'habitation. Il suscite de nouveaux investissements, l'implantation de nouvelles entreprises et la réalisation de nouveaux projets résidentiels sur le territoire municipal. Il fait la promotion de Québec comme milieu de vie et d'affaires.

#### Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

#### **Environnement**

Le Service de l'environnement élabore et met en œuvre les politiques et programmes requis pour conserver, protéger et assurer la qualité de l'environnement, notamment dans les domaines de l'eau, de l'air et des sols. Il prépare des programmes pour la mise en valeur et le contrôle de la qualité des espaces verts et des milieux naturels. Il contrôle également la qualité de l'eau potable ainsi que le niveau de bruit.

#### Principales variations budgétaires du service :

- variation à la hausse de l'enveloppe de base notamment liée aux nouveaux aménagements à entretenir et à l'indexation de contrats;
- entretien et poursuite des activités hivernales au parc linéaire des rivières St-Charles et du Berger pour **130 000 \$**.

#### **Travaux publics**

Ce service gère le fonctionnement de l'incinérateur, du centre de tri, du site d'enfouissement, des déchetteries, des stations de traitement de l'eau potable et d'épuration des eaux usées. Il élabore, en collaboration avec la direction de chaque arrondissement, les programmes relevant de la compétence d'un conseil d'arrondissement relativement à la fourniture de l'eau, à l'entretien des réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à l'enlèvement de la neige, des ordures ménagères et des matières résiduelles, à l'entretien général des voies et des lieux publics. La réalisation de ces programmes est de la responsabilité des arrondissements.

#### Principales variations budgétaires du service :

- augmentation de l'enveloppe de base liée au démarrage des usines de traitement de l'eau potable de Beauport et Charlesbourg;
- économie liée à l'élimination des déchets, principalement attribuable à l'implantation de nouveaux programmes, à la meilleure performance des écocentres et à la modernisation d'installations pour **549 950 \$**;
- économie liée au traitement des matières recyclées, principalement attribuable à de nouveaux types de contrats et à l'amélioration de la performance pour **921 720 \$**;
- abolition de deux postes attribuable au contrôle à distance de l'usine de traitement de l'eau potable de Beauport et à un départ à la retraite pour **109 784 \$**;

- économie liée à la révision des profils d'artères d'agglomération et applicable au déneigement de la chaussée pour **475 131 \$**;
- indexation de contrat d'exploitation du centre de tri (matières recyclées) pour **550 000 \$**;
- nouveau programme de collecte d'encombrants pour **142 200 \$**;
- indexation des contrats avec le réseau des écocentres pour **204 200 \$**;
- application de la convention collective en regard du temps supplémentaire pour une augmentation de **107 200 \$**;
- augmentation de la performance de décantation aux stations de traitement de l'eau pour **170 000 \$**;
- transfert de six postes, auparavant payés sur règlement d'emprunt, au budget de fonctionnement pour **336 600 \$**;
- implantation d'un système de cadenassage (santé-sécurité au travail) pour **111 000 \$**;
- remplacement de compteurs d'eau pour **138 333 \$**;
- frais supplémentaires en lien avec les opérations de déglacage pour **140 970 \$**;
- frais supplémentaires en lien avec l'exploitation de l'incinérateur pour **426 000 \$**;
- redevance supplémentaire au gouvernement provincial en ce qui a trait à l'élimination des matières résiduelles pour **2,4 M\$**.

### Ingénierie

Ce service identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues, le tout, en concertation avec les autres services de la ville. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelle sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des services d'utilités publiques.

#### Principales variations budgétaires du service :

- économie salariale liée à de récentes nominations et dotation de postes pour **272 681 \$**;
- mise à jour des données cartographiques des plans tels que construits pour **109 728 \$**.

## 6.6. Sécurité publique

Cette fonction comprend l'ensemble des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. De plus, cette fonction regroupe toutes les autres dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

Le budget 2010 alloué à cette fonction atteint 106,7 M\$.

**Tableau 21**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Sécurité publique**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Sécurité publique</b>			
Protection contre l'incendie	34,2	34,6	0,4
Police	69,8	71,5	1,7
Bureau de la sécurité civile	0,5	0,6	0,1
<b>Total sécurité publique</b>	<b>104,5</b>	<b>106,7</b>	<b>2,2</b>

L'augmentation budgétaire de 2,2 M\$ est particulièrement liée aux activités du Service de la police qui augmente de 1,7 M\$. Les principales variations pour chaque unité administrative se résument comme suit :

#### **Protection contre l'incendie**

Le Service de protection contre l'incendie assure, par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou d'autres causes. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires.

##### Principales variations budgétaires du service :

- réduction non récurrente de la masse salariale liée aux pompiers temporaires pour **717 794 \$** en lien avec la création de 28 postes de pompier pour **714 000 \$**;
- diminution de la masse salariale pour **200 000 \$**;
- acquisition d'équipement pour le groupe d'intervention en matières dangereuses pour **159 550 \$**.

#### **Police**

Ce service maintient la paix et l'ordre, prévient le crime et les infractions, en recherche les auteurs et les cite à comparaître en justice et protège les personnes et les biens. Il favorise le maintien d'un climat de sécurité publique.

##### Principales variations budgétaires du service :

- création de 3,3 postes et abolition de 18 postes de policier reliées à la mise en œuvre progressive du plan d'organisation policière adopté par le conseil municipal et approuvé par le ministère de la Sécurité publique pour une économie nette de **590 428 \$**;
- salaires supplémentaires nécessaires pour combler des déficits récurrents aux affaires stratégiques et administratives pour **400 000 \$**;
- acquisition d'équipements spécialisés pour **335 145 \$**;
- acquisition de vêtements pour **278 925 \$**;
- acquisition d'armes et de munitions pour **100 000 \$**;
- ajout au programme de certificats de bonne conduite pour **100 000 \$**.

#### **Bureau de la sécurité civile**

Le Bureau de la sécurité civile voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants dans l'application du Plan de sécurité civile de la Ville. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Enfin, il assure la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile.

##### Principales variations budgétaires du service :

- budget comparable à 2009.

### **6.7. Service de la dette**

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que la Ville est tenue de verser pour rembourser le capital emprunté et payer les intérêts au cours de l'exercice financier. Il est prévu que le service de la dette de 2010 atteigne 257,9 M\$, soit une hausse de 8,2 M\$ en regard de 2009.

**Tableau 22**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Service de la dette**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Service de la dette</b>	<u>249,7</u>	<u>257,9</u>	<u>8,2</u>

L'analyse détaillée du service de la dette, de même que les causes entourant la hausse budgétaire de 8,2 M\$ sont présentées au point 7.6 du présent document.

## 6.8. Frais généraux

Les frais généraux comprennent les coûts qui ne se rattachent à aucune fonction particulière et qu'il est impossible ou peu pratique de classer dans une catégorie donnée. Ils incluent notamment la gestion du contingent, le transport en commun, les cotisations de l'employeur, les autres frais liés à la rémunération, les contributions et subventions et le paiement comptant des immobilisations.

En 2010, le budget des frais généraux atteint 250,0 M\$.

**Tableau 23**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par secteurs d'activités - Frais généraux**  
(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Gestion du contingent</b>	1,5	1,5	-
<b>Transport en commun</b>	78,8	86,6	7,8
<b>Cotisations de l'employeur</b>			
Régimes de retraite	63,0	72,9	9,9
Autres cotisations	<u>53,6</u>	<u>52,1</u>	<u>(1,5)</u>
<b>Total cotisations de l'employeur</b>	<b>116,6</b>	<b>125,0</b>	<b>8,4</b>
<b>Autres frais - rémunération</b>	11,1	11,2	0,1
<b>Autres frais généraux</b>	3,5	0,5	(3,0)
<b>Contributions / Subventions</b>			
Communauté métropolitaine de Québec	1,9	2,1	0,2
ExpoCité	4,3	4,1	(0,2)
Office municipal d'habitation de Québec	4,6	3,3	(1,3)
Organismes à but non lucratif	-	-	-
Société municipale habitation et développement Champlain	-	-	-
Centre oncologie	0,3	0,2	(0,1)
Centre génomique	0,2	0,2	-
Centre bois ouvré	0,2	0,2	-
Optique photonique lazer	0,3	0,2	(0,1)
Pavillon Vandry agrandi	0,5	0,4	(0,1)
Pavillon Vandry rénové	-	-	-
Restauration patrimoine religieux	0,3	0,3	-
Crédits de taxes à l'habitation	-	0,4	0,4
Dons et subventions	<u>0,2</u>	<u>0,3</u>	<u>0,1</u>
<b>Total contributions / subventions</b>	<b>12,8</b>	<b>11,7</b>	<b>(1,1)</b>
<b>Paiement comptant d'immobilisations</b>	3,5	13,5	10,0
<b>Total frais généraux</b>	<u>227,8</u>	<u>250,0</u>	<u>22,2</u>

L'augmentation budgétaire de 22,2 M\$ est particulièrement liée aux régimes de retraite, au transport en commun ainsi qu'au paiement comptant d'immobilisations. Les principales variations pour chacun des postes des frais généraux se résument comme suit :

### **Contingent**

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

#### Principales variations budgétaires :

- budget stable en regard de 2009.

### **Transport en commun**

La dépense liée au transport en commun est une quote-part du coût des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), par suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun de personnes.

#### Principales variations budgétaires :

- budget supplémentaire de **7,8 M\$** pour le développement du transport en commun. L'an dernier, la variation budgétaire était de l'ordre 8,5 M\$.

### **Cotisations de l'employeur**

Les cotisations de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales des élus et des employés de la Ville.

#### Principales variations budgétaires :

- augmentation des régimes de retraite en hausse de **9,9 M\$**.

### **Autres frais liés à la rémunération**

Les autres frais liés à la rémunération comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération, tels que les vacances à payer, l'équité salariale, le programme d'attrition, etc.

#### Principales variations budgétaires :

- budget comparable à 2009.

### **Autres frais généraux**

Les autres frais généraux comprennent diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière et destinée à prendre en compte certaines obligations et certaines opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités, récupération d'engagements non réalisés en cours d'année, etc.).

#### Principales variations budgétaires :

- à chaque année on observe entre 4,0 M\$ à 6,0 M\$ de dépenses engagées, mais non réalisées. En conséquence, le budget 2010 inclus une réduction de 3,0 M\$ de dépenses non identifiées, ce qui entraînera la nécessité d'une gestion plus serrée.

### **Contributions et subventions**

Les contributions et subventions sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics dont des organismes municipaux, des organismes gouvernementaux et d'autres organismes.

#### Principales variations budgétaires :

- diminution de la contribution de la Ville à l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) de **1,3 M\$** attribuable au fait que la Société d'habitation du Québec (SHQ) finance à long terme les rénovations majeures de son parc immobilier depuis 2009.

### **Paiement comptant d'immobilisations**

Le paiement comptant d'immobilisations est le véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. Ce mode de financement est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la vie utile est inférieure à cinq (5) ans, pour des projets qui ne constituent pas un actif pour la Ville ou pour des projets récurrents. Selon la politique de gestion de la dette adoptée en juillet 2009, il est prévu de porter progressivement à 100 M\$, soit une majoration annuelle moyenne de 10 M\$ à compter de 2010, le poste « Paiement comptant d'immobilisations ».

#### Principales variations budgétaires :

- hausse de **10,0 M\$**, du paiement comptant d'immobilisations.

## 7. Renseignements complémentaires

### 7.1. Taux de taxe foncière et tarification

Les prochains tableaux démontrent des exemples de calcul de la variation d'un compte de taxes, entre 2009 et 2010, pour un immeuble résidentiel.

#### Comment calculer la variation du compte de taxes

Le compte de taxes relatif à un immeuble varie d'une année à l'autre en fonction de plusieurs facteurs que l'on regroupe en deux catégories :

1) Variation découlant de décisions budgétaires :

Cette variation découle principalement de la hausse générale des taxes. Elle se reflète par un ajustement du taux de la taxe foncière ainsi que des tarifs par logement facturés pour les services d'aqueduc, d'égouts et de gestion des matières résiduelles.

2) Variation découlant de la situation financière des anciennes villes :

La Loi sur les fusions de 2002 oblige la Ville de Québec à procéder à l'harmonisation du fardeau fiscal de tous les secteurs (anciennes villes) formant la nouvelle Ville de Québec. Pour ce faire, la Ville augmente le taux de la taxe foncière, excluant la portion affectée au remboursement des dettes, des secteurs qui se situent en dessous du taux moyen.

Par ailleurs, selon cette même loi, les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

La combinaison de ces deux groupes de variations permet d'évaluer la variation d'un compte de taxes entre 2009 et 2010.

Fait important à préciser, les tableaux suivants ne tiennent pas compte de la variation qui pourrait être causée par le dépôt, en 2010, d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Bien qu'en moyenne cet effet soit nul, il sera différent d'un immeuble à l'autre en fonction de la variation d'évaluation constatée lors du dépôt du nouveau rôle.

• **Taxe foncière générale et tarification pour une résidence unifamiliale**

Le tableau ci-dessous montre la variation **estimée** d'un compte de taxes pour une résidence unifamiliale selon l'évaluation moyenne dans chaque secteur de la Ville.

**Tableau 24**  
Prévisions des revenus 2010  
Taxe foncière générale et tarification pour une résidence unifamiliale (selon l'évaluation moyenne dans chaque secteur)  
(en dollars)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac St-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
Évaluation moyenne résidence unifamiliale	182 684	249 033	181 426	173 635	175 750	201 784	190 818	226 437	406 086	174 539	158 976
<b>Taux de la taxe foncière 2010 :</b>											
~ avant dettes	0,9341	1,0261	0,9374	0,9578	1,0314	0,9247	0,9789	0,9290	0,9055	1,0896	0,7950
~ relatif aux dettes des anciennes villes	0,0744	0,0661	0,1166	0,0709	0,1683	0,1723	0,0746	0,0632	0,0265	0,1215	0,0706
<b>Taxe foncière générale (par 100 \$ d'évaluation)</b>	<b>1,0085</b>	<b>1,0922</b>	<b>1,0540</b>	<b>1,0287</b>	<b>1,1997</b>	<b>1,0970</b>	<b>1,0535</b>	<b>0,9922</b>	<b>0,9320</b>	<b>1,2111</b>	<b>0,8656</b>
<b>Variations du compte de taxe découlant de décisions budgétaires courantes :</b>											
Variation de la taxe foncière	20,64	28,14	20,50	19,62	19,86	22,80	21,56	25,59	45,89	19,72	17,96
Variation des tarifications par logement	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00
	<b>61,64</b>	<b>69,14</b>	<b>61,50</b>	<b>60,62</b>	<b>60,86</b>	<b>63,80</b>	<b>62,56</b>	<b>66,59</b>	<b>86,89</b>	<b>60,72</b>	<b>58,96</b>
<b>Variations du compte de taxe découlant de la situation financière des anciennes villes :</b>											
Variation du taux de la taxe foncière <sup>(1)</sup>											
Harmonisation du fardeau fiscal	-	-	-	-	-	0,0264	-	0,0031	0,0260	-	0,0228
Remboursement des dettes des anciennes villes	(0,0199)	(0,0073)	(0,0138)	(0,0386)	(0,0228)	(0,0114)	(0,0037)	(0,0122)	(0,0010)	(0,0208)	(0,0210)
	<b>(0,0199)</b>	<b>(0,0073)</b>	<b>(0,0138)</b>	<b>(0,0386)</b>	<b>(0,0228)</b>	<b>0,0150</b>	<b>(0,0037)</b>	<b>(0,0091)</b>	<b>0,0250</b>	<b>(0,0208)</b>	<b>0,0018</b>
<b>Variation de la taxe foncière</b>	<b>(36,35)</b>	<b>(18,18)</b>	<b>(25,04)</b>	<b>(67,02)</b>	<b>(40,07)</b>	<b>30,36</b>	<b>(7,06)</b>	<b>(20,51)</b>	<b>101,49</b>	<b>(36,30)</b>	<b>2,88</b>
<b>Variation totale du compte de taxes</b>											
<b>en \$</b>	<b>25,29</b>	<b>50,96</b>	<b>36,46</b>	<b>(6,40)</b>	<b>20,79</b>	<b>94,16</b>	<b>55,50</b>	<b>46,08</b>	<b>188,38</b>	<b>24,42</b>	<b>61,84</b>
<b>en %</b>	<b>1,17%</b>	<b>1,69%</b>	<b>1,65%</b>	<b>-0,30%</b>	<b>0,86%</b>	<b>3,83%</b>	<b>2,42%</b>	<b>1,77%</b>	<b>4,79%</b>	<b>1,01%</b>	<b>3,74%</b>

(1) Loi sur les fusions de 2002.

Note : En 2010, les taux de taxe foncière ont été ajustés pour neutraliser globalement les effets du nouveau rôle d'évaluation.

Pour chaque propriétaire d'immeuble, cet ajustement peut toutefois engendrer une hausse ou une baisse de taxes qui n'est pas considérée dans le présent tableau.



• **Taxe foncière générale et tarification pour un logement**

Le tableau ci-dessous montre la variation **estimée** d'un compte de taxes dans chaque secteur selon l'évaluation moyenne d'un logement.

**Tableau 25**  
Prévisions des revenus 2010  
Taxe foncière générale et tarification pour un logement (valeur moyenne de 131 000 \$)  
(en dollars)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac St-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
<b>Taux de la taxe foncière 2010 :</b>											
~ avant dettes	0,9341	1,0261	0,9374	0,9578	1,0314	0,9247	0,9789	0,9290	0,9055	1,0896	0,7950
~ relatif aux dettes des anciennes villes	<u>0,0744</u>	<u>0,0661</u>	<u>0,1166</u>	<u>0,0709</u>	<u>0,1683</u>	<u>0,1723</u>	<u>0,0746</u>	<u>0,0632</u>	<u>0,0265</u>	<u>0,1215</u>	<u>0,0706</u>
<b>Taxe foncière générale (par 100 \$ d'évaluation)</b>	<b><u>1,0085</u></b>	<b><u>1,0922</u></b>	<b><u>1,0540</u></b>	<b><u>1,0287</u></b>	<b><u>1,1997</u></b>	<b><u>1,0970</u></b>	<b><u>1,0535</u></b>	<b><u>0,9922</u></b>	<b><u>0,9320</u></b>	<b><u>1,2111</u></b>	<b><u>0,8656</u></b>
<b>Variations du compte de taxe découlant de décisions budgétaires courantes :</b>											
Variation de la taxe foncière	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81	14,81
Variation des tarifications par logement	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>	<u>41,00</u>
	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>	<b><u>55,81</u></b>
<b>Variations du compte de taxe découlant de la situation financière des anciennes villes :</b>											
Variation du taux de la taxe foncière <sup>(1)</sup>											
Harmonisation du fardeau fiscal	-	-	-	-	-	0,0264	-	0,0031	0,0260	-	0,0228
Remboursement des dettes des anciennes villes	<u>(0,0199)</u>	<u>(0,0073)</u>	<u>(0,0138)</u>	<u>(0,0386)</u>	<u>(0,0228)</u>	<u>(0,0114)</u>	<u>(0,0037)</u>	<u>(0,0122)</u>	<u>(0,0010)</u>	<u>(0,0208)</u>	<u>(0,0210)</u>
	<b><u>(0,0199)</u></b>	<b><u>(0,0073)</u></b>	<b><u>(0,0138)</u></b>	<b><u>(0,0386)</u></b>	<b><u>(0,0228)</u></b>	<b><u>0,0150</u></b>	<b><u>(0,0037)</u></b>	<b><u>(0,0091)</u></b>	<b><u>0,0250</u></b>	<b><u>(0,0208)</u></b>	<b><u>0,0018</u></b>
<b>Variation de la taxe foncière</b>	(26,09)	(9,57)	(18,09)	(50,60)	(29,89)	19,72	(4,85)	(11,88)	32,76	(27,27)	2,38
<b>Variation totale du compte de taxes</b>											
en \$	<u>29,72</u>	<u>46,24</u>	<u>37,72</u>	<u>5,21</u>	<u>25,92</u>	<u>75,53</u>	<u>50,96</u>	<u>43,93</u>	<u>88,57</u>	<u>28,54</u>	<u>58,19</u>
en %	<u>1,82%</u>	<u>2,68%</u>	<u>2,24%</u>	<u>0,31%</u>	<u>1,37%</u>	<u>4,44%</u>	<u>3,05%</u>	<u>2,70%</u>	<u>6,02%</u>	<u>1,50%</u>	<u>4,11%</u>

(1) Loi sur les fusions de 2002.

Note : En 2010, les taux de taxe foncière ont été ajustés pour neutraliser globalement les effets du nouveau rôle d'évaluation. Pour chaque propriétaire d'immeuble, cet ajustement peut toutefois engendrer une hausse ou une baisse de taxes qui n'est pas considérée dans le présent tableau.

• Exemples de variations du compte de taxe pour un immeuble résidentiel

Tableau 26  
Prévisions des revenus 2010  
Variation du compte de taxes pour un immeuble résidentiel

	Beauport	Cap-Rouge	Charles- bourg	Lac St- Charles	Loret- teville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
<b>Évaluation moyenne</b>	<b>182 684 \$</b>	<b>249 033 \$</b>	<b>181 426 \$</b>	<b>173 635 \$</b>	<b>175 750 \$</b>	<b>201 784 \$</b>	<b>190 818 \$</b>	<b>226 437 \$</b>	<b>406 086 \$</b>	<b>174 539 \$</b>	<b>158 976 \$</b>
Variation	25,29 \$ 1,17%	50,96 \$ 1,69%	36,46 \$ 1,65%	(6,40) \$ -0,30%	20,79 \$ 0,86%	94,16 \$ 3,83%	55,50 \$ 2,42%	46,08 \$ 1,77%	188,38 \$ 4,79%	24,42 \$ 1,01%	61,84 \$ 3,74%
<b>Évaluation à 100 000 \$</b>											
Variation	32,40 \$ 2,46%	45,00 \$ 3,25%	38,50 \$ 2,84%	13,70 \$ 1,01%	29,50 \$ 1,95%	67,34 \$ 4,92%	48,60 \$ 3,62%	43,24 \$ 3,29%	77,29 \$ 6,47%	31,50 \$ 2,07%	54,11 \$ 4,70%
<b>Évaluation à 150 000 \$</b>											
Variation	28,10 \$ 1,54%	47,00 \$ 2,43%	37,25 \$ 1,98%	0,05 \$ 0,00%	23,75 \$ 1,12%	80,52 \$ 4,23%	52,40 \$ 2,81%	44,36 \$ 2,44%	95,44 \$ 5,81%	26,75 \$ 1,26%	60,67 \$ 3,85%
<b>Évaluation à 200 000 \$</b>											
Variation	23,80 \$ 1,02%	49,00 \$ 1,98%	36,00 \$ 1,49%	(13,60) \$ -0,56%	18,00 \$ 0,66%	93,69 \$ 3,84%	56,20 \$ 2,35%	45,48 \$ 1,95%	113,58 \$ 5,44%	22,00 \$ 0,80%	67,22 \$ 3,36%
<b>Évaluation à 250 000 \$</b>											
Variation	19,50 \$ 0,69%	51,00 \$ 1,69%	34,75 \$ 1,18%	(27,25) \$ -0,93%	12,25 \$ 0,37%	106,86 \$ 3,59%	60,00 \$ 2,06%	46,60 \$ 1,64%	131,73 \$ 5,19%	17,25 \$ 0,52%	73,78 \$ 3,04%
<b>Évaluation à 300 000 \$</b>											
Variation	15,20 \$ 0,45%	53,00 \$ 1,49%	33,50 \$ 0,97%	(40,90) \$ -1,18%	6,50 \$ 0,17%	120,03 \$ 3,42%	63,80 \$ 1,86%	47,72 \$ 1,43%	149,88 \$ 5,02%	12,50 \$ 0,32%	80,34 \$ 2,81%

Note : En 2010, les taux de taxe foncière ont été ajustés pour neutraliser globalement les effets du nouveau rôle d'évaluation. Pour chaque propriétaire d'immeuble, cet ajustement peut toutefois engendrer une hausse ou une baisse de taxes qui n'est pas considérée dans le présent

• Tarification pour les matières résiduelles

Tableau 27  
Prévisions des revenus 2010  
Tarification pour les matières résiduelles  
(en dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Secteur résidentiel</b>			
~ tarif par logement	151,00	155,00	4,00
~ tarif par chambre	50,00	52,00	2,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles sans conteneur à déchets</b>			
~ tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment <sup>(1)</sup>	0,1746	0,2437	0,0691
~ tarif annuel minimum	151,00	171,00	20,00
<b>Immeubles avec conteneur à déchets</b>			
<b>Tarif par tonne métrique - incinération</b>			
~ transroulier	126,00	144,00	18,00
~ chargement avant	147,00	166,00	19,00
<b>Tarif par tonne métrique - enfouissement</b>			
~ transroulier	86,00	107,00	21,00

(1) Taux de 2009 redressé pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle d'évaluation.

- **Tarification pour l'aqueduc et les égouts**

**Tableau 28**  
**Prévisions des revenus 2010**  
**Tarification pour l'aqueduc et les égouts**  
(en dollars)

	Budget 2009	Budget 2010	Écart 2010 - 2009
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement			
~ aqueduc	65,00	83,00	18,00
~ égouts	82,00	101,00	19,00
	<u>147,00</u>	<u>184,00</u>	<u>37,00</u>
Tarif par chambre			
~ aqueduc	22,00	28,00	6,00
~ égouts	27,00	33,00	6,00
	<u>49,00</u>	<u>61,00</u>	<u>12,00</u>
Tarif par fosse septique	70,00	70,00	-
<b>Secteur non résidentiel</b>			
Immeubles avec compteurs d'eau			
~ tarif par mètre cube d'eau	0,3301	0,3511	0,0210
~ tarif par 100 \$ d'évaluation <sup>(1)</sup>	0,0938	0,1500	0,0562
Immeubles sans compteur d'eau			
~ tarif par 100 \$ d'évaluation <sup>(1)</sup>	0,1990	0,2679	0,0689

(1) Taux de 2009 redressé pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle d'évaluation.

En 2010, la hausse des taux s'explique par le fait que nous sommes maintenant en mesure d'identifier et de considérer, dans les dépenses faisant l'objet de ces tarifications, le coût des immobilisations acquises depuis 2002. Ce coût est relié aux réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi qu'au traitement de l'eau potable et des eaux usées. Auparavant, ces coûts étaient financés par la taxe foncière générale. Ces hausses de tarif sont incluses dans l'augmentation des taxes proposée.

## 7.2. Dépenses par objets

L'objectif du système de classification des dépenses par objets est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toutes autres dépenses. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique des dépenses par secteurs d'activités. De même, ce total de dépenses correspond aux différents budgets adoptés de 2002 à 2010.

**Tableau 29**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par objets - Évolution**  
(en millions de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Masse salariale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4
Service de la dette	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9
Autres dépenses	<u>258,2</u>	<u>263,5</u>	<u>279,0</u>	<u>298,0</u>	<u>314,7</u>	<u>320,0</u>	<u>349,3</u>	<u>374,7</u>	<u>416,2</u>
<b>Total dépenses</b>	<b><u>776,2</u></b>	<b><u>802,3</u></b>	<b><u>837,0</u></b>	<b><u>896,0</u></b>	<b><u>932,8</u></b>	<b><u>950,6</u></b>	<b><u>1 007,7</u></b>	<b><u>1 055,8</u></b>	<b><u>1 127,5</u></b>

Le tableau 29 démontre l'évolution des dépenses par objets depuis 2002. À la lecture de ce tableau, il apparaît que la plus forte hausse budgétaire, soit 7,0 % avait été prévue en 2005. Cette variation était en lien avec l'augmentation de la masse salariale.

En 2007, la prévision du poids de la masse salariale par rapport au total des dépenses a atteint son plus haut niveau, soit 43,0 %. Depuis ce temps, cette prévision de proportion est en diminution. Elle est passée de 43,0 % en 2007 à 40,2 % en 2010. La plus forte hausse concernant cette projection de dépenses a également été enregistrée en 2007. En effet, entre 2006 et 2007, elle a augmenté de 8,6 %. À ce moment, d'importantes provisions avaient été effectuées pour permettre l'harmonisation d'un certain nombre d'échelles de traitement concernant différents groupes d'emplois.

La prévision du poids du service de la dette par rapport au total des dépenses était à son plus haut niveau en 2002, soit 29,1 %. Cette projection de proportion a diminué jusqu'en 2007 où elle a atteint 23,3 %. Depuis, une légère augmentation est constatée. La plus forte variation dans la prévision de cette dépense est une variation à la baisse de 8,0 % qui était prévue pour 2007. Cette variation est notamment attribuable à la fin de l'amortissement des dépenses du comité de transition mis en place en 2002, la fermeture du fonds de roulement et la disparition de certaines dettes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures à la suite des défusions. En 2010, la prévision du poids du service de la dette atteint 22,9 %, soit une augmentation de 3,3 % de cette dépense.

## 7.3. Masse salariale

La masse salariale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2010, la masse salariale atteint 453,4 M\$, soit 40,2 % du budget de fonctionnement. Il s'agit d'une hausse de 5,1 % par rapport à 2009.

Le tableau 30 présente l'évolution des prévisions liées aux postes de la masse salariale.

**Tableau 30**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Par objets - Masse salariale**  
(en millions de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Rémunération</b>	<b>235,7</b>	<b>251,8</b>	<b>266,9</b>	<b>288,5</b>	<b>295,8</b>	<b>310,9</b>	<b>315,1</b>	<b>314,8</b>	<b>328,4</b>
<b>Cotisations de l'employeur</b>									
Régimes de retraite :									
~ cotisations d'exercice	-	16,2	17,6	19,7	23,0	31,9	34,9	35,0	34,2
~ cotisations d'équilibre	-	5,4	6,2	9,9	18,7	21,4	21,1	28,0	38,7
	-	21,6	23,8	29,6	41,7	53,3	56,0	63,0	72,9
Autres cotisations	-	37,5	35,1	35,0	39,4	44,9	51,9	53,6	52,1
<b>Total cot. de l'employeur</b>	<b>56,8</b>	<b>59,1</b>	<b>58,9</b>	<b>64,6</b>	<b>81,1</b>	<b>98,2</b>	<b>107,9</b>	<b>116,6</b>	<b>125,0</b>
<b>Total masse salariale</b>	<b>292,5</b>	<b>310,9</b>	<b>325,8</b>	<b>353,1</b>	<b>376,9</b>	<b>409,1</b>	<b>423,0</b>	<b>431,4</b>	<b>453,4</b>
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>776,2</b>	<b>802,3</b>	<b>837,0</b>	<b>896,0</b>	<b>932,8</b>	<b>950,6</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>

Quant aux prévisions de la rémunération, c'est en 2005 que la plus forte hausse a été enregistrée, soit 8,1 %. Avec une diminution de 0,1 %, l'année 2009 a marqué la première diminution en regard des projections de rémunération, et ce, depuis 2002. À compter de 2004, la prévision de la proportion des dépenses de rémunération par rapport à la masse salariale totale a été en constante diminution. Elle est passée de 81,9 % en 2004 à 72,4 % en 2010.

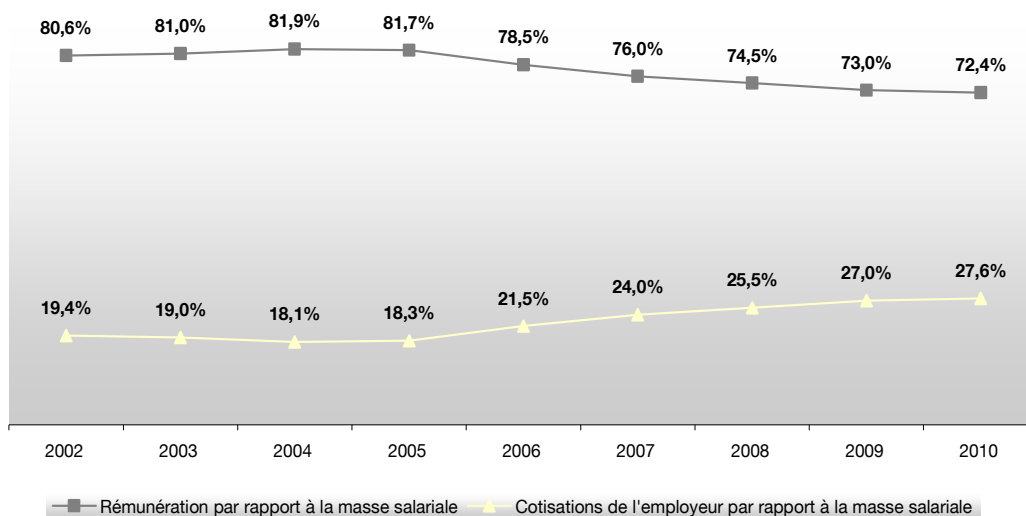
L'augmentation la plus marquée sur le plan des prévisions des cotisations de l'employeur s'est produite en 2006 avec une hausse de 25,5 %. Les contributions supplémentaires au déficit des régimes de retraite expliquent cette variation. Toujours en lien avec la hausse des contributions au déficit des régimes de retraite, l'année 2010 est celle où la proportion des cotisations de l'employeur par rapport au total de la masse salariale est la plus élevée avec 27,6 %.

La hausse budgétaire de 22,0 M\$ de la masse salariale de 2010 s'explique majoritairement par :

- la hausse des dépenses liées à la rémunération qui augmente de 4,3 %, soit **13,6 M\$**;
- la hausse des dépenses liées aux cotisations de l'employeur et, plus spécifiquement, l'augmentation des cotisations aux régimes de retraite pour **9,9 M\$**.

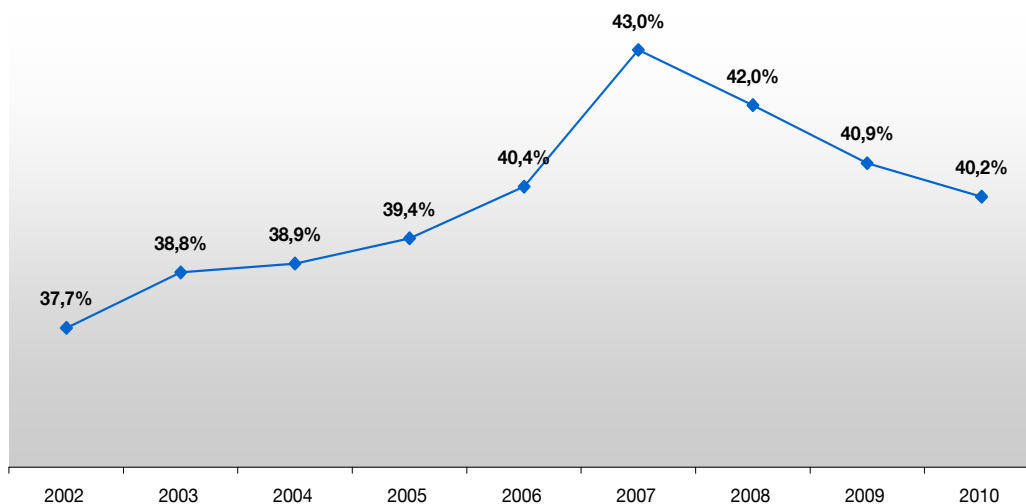
Le graphique 3 illustre l'évolution des ratios de la masse salariale, c'est-à-dire la proportion de la rémunération par rapport à la masse salariale totale ainsi que la proportion des cotisations de l'employeur par rapport à la masse salariale totale.

**Graphique 3**  
Évolution des ratios de la masse salariale



Le graphique 4 illustre l'évolution des projections du ratio de la masse salariale totale par rapport au budget global. Il s'agit du poste de dépenses le plus important. Cette illustration démontre bien la volonté, qu'a la Ville, d'en arriver à un meilleur contrôle de sa masse salariale, et ce, malgré les fluctuations des marchés financiers et l'impact ressenti sur les régimes de retraite.

**Graphique 4**  
Évolution du ratio de la masse salariale par rapport au budget de fonctionnement



## 7.4. Effectif

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. Le concept de personnes/année est utilisé par la Ville pour convertir le nombre d'employés, tous statuts confondus, en équivalents temps plein.

En 2010, l'effectif prévu est de 5 189 personnes/année. Ceci représente une diminution de 0,4 % par rapport à 2009.

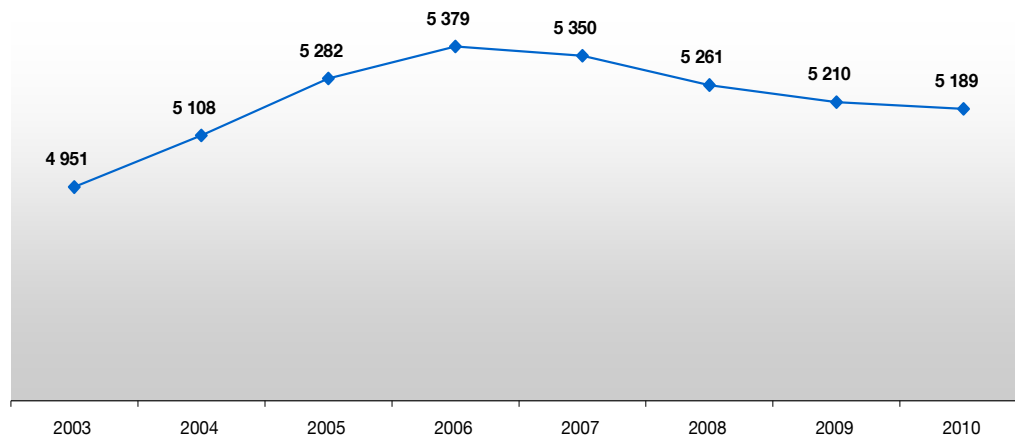
**Tableau 31**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Sommaire de l'évolution de l'effectif**  
(effectif équivalent temps complet - ETC - exprimé en nombre de personnes / année)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Régulier	4 008	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 271	4 306
Auparavant payé sur règlement d'emprunt	-	-	-	-	-	-	-	51	64
<b>Sous total effectif régulier</b>	<b>4 008</b>	<b>4 033</b>	<b>4 115</b>	<b>4 233</b>	<b>4 378</b>	<b>4 361</b>	<b>4 346</b>	<b>4 322</b>	<b>4 370</b>
Non régulier	n/d	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819
<b>Total effectif</b>	<b>4 008</b>	<b>4 951</b>	<b>5 108</b>	<b>5 282</b>	<b>5 379</b>	<b>5 350</b>	<b>5 261</b>	<b>5 210</b>	<b>5 189</b>

Le tableau 31, de même que le graphique 5, présentent l'évolution de l'effectif de 2002 à 2010. Depuis 2006, les prévisions d'effectif sont en diminution, et ce, malgré le fait que 64 postes réguliers, auparavant payés sur règlement d'emprunt, aient été transférés au budget en 2009 et 2010 et que 36 nouveaux postes de pompier aient été créés, soit un total de 100 postes.

En 2010, l'effectif total diminue de 21 personnes/année. La cause de cette variation provient de la réduction du personnel non régulier qui est en baisse de 69 personnes/année qui vient en contrepartie d'une hausse de 48 personnes/année au plan de l'effectif régulier.

**Graphique 5**  
**Évolution de l'effectif total**  
(effectif équivalent temps complet  
exprimé en nombre de personnes / année)



Le tableau 32 fait état de l'évolution des prévisions détaillées de l'effectif régulier, et ce, de 2002 à 2010. Ces dernières sont présentées par secteurs d'activités.

**Tableau 32**

**Prévisions des dépenses 2010**

**Détail de l'évolution de l'effectif régulier**

(effectif équivalent temps complet - ETC - exprimé en nombre de personnes / année)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Services administratifs</b>									
Conseil municipal	10,0	4,0	3,0	3,0	3,0	3,0	1,0	1,0	1,0
Direction générale	13,0	23,0	18,0	18,0	16,0	17,0	15,0	14,0	15,0
Planification et développement organisationnel	16,0	10,0	10,0	10,0	11,0	11,0	10,0	10,0	9,0
Ressources humaines	90,0	82,0	85,0	86,0	87,0	91,0	104,0	109,0	112,0
Finances	128,0	112,0	112,0	108,0	99,0	100,0	98,0	94,0	92,0
Commissariat aux relations internationales	5,0	5,0	7,0	7,0	8,0	6,0	8,0	10,0	11,0
Vérificateur général	3,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Bureau de l'Ombudsman	0,0	0,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,0	2,0	2,0
Commissariat aux incendies	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
<b>Total services administratifs</b>	<b>268,0</b>	<b>243,0</b>	<b>245,0</b>	<b>242,0</b>	<b>234,0</b>	<b>238,0</b>	<b>245,0</b>	<b>247,0</b>	<b>249,0</b>
<b>Services de proximité</b>									
Arrondissement La Cité - Limoilou (1)	68,0	98,0	288,8	289,6	290,6	297,6	294,2	280,9	234,2
Arrondissement des Rivières	58,7	70,9	161,4	165,3	163,3	160,3	160,3	157,3	155,3
Arrondissement Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge (1)	156,1	180,1	318,2	316,5	317,6	295,8	285,0	256,2	258,3
Arrondissement Charlesbourg	63,1	69,7	135,7	137,9	138,9	141,9	141,8	133,2	138,2
Arrondissement Beauport	59,2	66,9	118,2	121,3	122,8	133,9	134,3	130,2	138,2
Arrondissement La Haute-St-Charles (1)	81,9	110,5	163,8	167,6	180,6	172,3	180,5	191,1	195,9
<b>Total services de proximité</b>	<b>487,0</b>	<b>596,1</b>	<b>1 186,1</b>	<b>1 198,2</b>	<b>1 213,8</b>	<b>1 201,8</b>	<b>1 196,1</b>	<b>1 148,9</b>	<b>1 120,1</b>
<b>Services de soutien</b>									
Soutien à la gestion du service à la clientèle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	2,0
Affaires juridiques	50,0	52,0	56,0	56,0	58,0	57,0	60,0	59,0	61,0
Communications	32,0	32,0	33,0	33,0	37,0	36,0	34,0	32,0	35,0
Technologies de l'information et télécom.	134,0	132,0	167,3	166,8	171,8	173,0	180,0	181,0	179,0
Évaluation	89,0	87,0	86,0	84,0	78,0	76,0	72,0	69,0	71,0
Greffe et archives	49,0	44,0	43,0	41,0	39,0	38,0	39,0	36,0	35,0
Approvisionnements	80,6	71,5	71,0	71,0	76,0	74,0	73,0	73,0	71,0
Greffe de la cour municipale	45,0	43,0	43,0	42,0	42,0	42,0	42,0	41,0	41,0
Gestion des immeubles	305,0	296,0	284,6	288,6	298,6	325,8	328,9	336,9	362,9
Gestion des équipements motorisés	156,0	160,0	162,0	163,0	165,0	163,0	166,0	165,0	171,0
<b>Total services de soutien</b>	<b>940,6</b>	<b>917,5</b>	<b>945,9</b>	<b>945,4</b>	<b>965,4</b>	<b>984,8</b>	<b>994,9</b>	<b>996,9</b>	<b>1 028,9</b>
<b>Dév. culturel, touristique, sportif et social</b>									
Culture	18,0	17,0	15,0	15,0	16,0	19,0	19,0	17,0	19,0
Loisirs, sports et vie communautaire	14,5	13,0	13,0	13,0	14,0	15,0	13,0	13,0	13,0
Bureau dév. touris. et grands événements	0,0	0,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,0	5,0	6,0
Office du tourisme de Québec	39,0	38,0	38,6	38,6	40,6	40,6	42,6	40,2	43,2
<b>Total dév. culturel, touris., sport., social</b>	<b>71,5</b>	<b>68,0</b>	<b>72,6</b>	<b>72,6</b>	<b>76,6</b>	<b>80,6</b>	<b>79,6</b>	<b>75,2</b>	<b>81,2</b>
<b>Développement durable</b>									
Aménagement du territoire	105,1	71,0	76,4	76,4	79,9	78,0	74,0	73,0	76,0
Développement économique	27,0	38,1	33,3	34,3	37,3	37,3	39,3	39,8	43,8
Environnement	60,8	61,8	61,8	62,0	64,2	65,5	65,5	60,5	63,7
Travaux publics	706,0	709,5	138,5	148,5	152,8	153,0	164,0	164,0	179,0
Ingénierie	102,0	104,0	126,6	130,6	137,3	118,4	118,9	155,8	154,8
<b>Total développement durable</b>	<b>1 000,9</b>	<b>984,4</b>	<b>436,6</b>	<b>451,8</b>	<b>471,5</b>	<b>452,2</b>	<b>461,7</b>	<b>493,1</b>	<b>517,3</b>
<b>Sécurité publique</b>									
Protection contre l'incendie	334,0	348,0	345,0	430,0	472,0	453,0	445,0	447,0	474,0
Police	905,0	874,0	879,7	884,7	940,7	946,0	919,0	908,5	893,8
Bureau de la sécurité civile	1,0	2,0	4,0	4,0	4,0	5,0	5,0	5,0	6,0
<b>Total sécurité publique</b>	<b>1 240,0</b>	<b>1 224,0</b>	<b>1 228,7</b>	<b>1 318,7</b>	<b>1 416,7</b>	<b>1 404,0</b>	<b>1 369,0</b>	<b>1 360,5</b>	<b>1 373,8</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total effectif régulier</b>	<b>4 008,0</b>	<b>4 033,0</b>	<b>4 114,9</b>	<b>4 232,7</b>	<b>4 378,0</b>	<b>4 361,4</b>	<b>4 346,3</b>	<b>4 321,6</b>	<b>4 370,3</b>

En 2010, les variations majeures se situent :

- à l'arrondissement de La Cité-Limoilou où l'effectif régulier est en baisse de 46,7 personnes/année à la suite de la diminution du nombre d'arrondissements;
- au Service de la protection incendie où l'effectif régulier est en hausse de 27 personnes/année en lien avec la création de 28 postes de pompier nécessaires

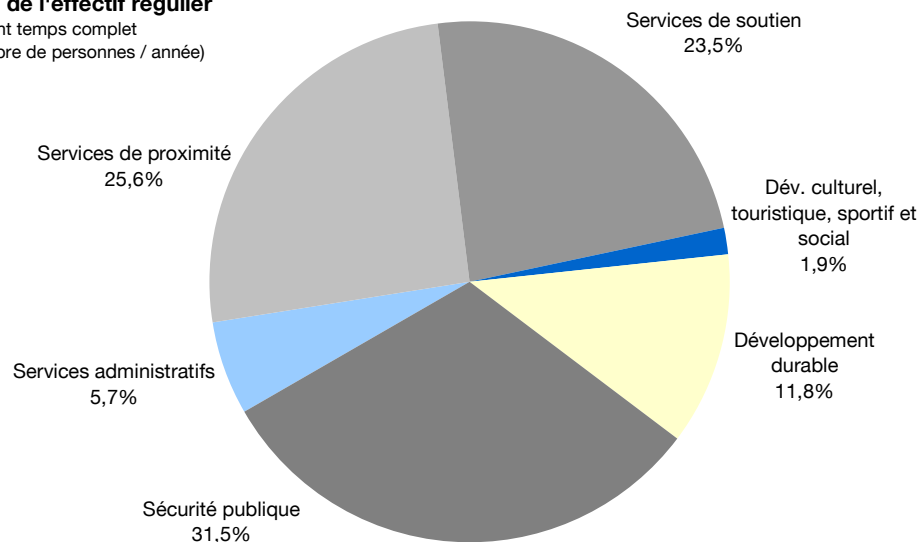


pour une meilleure couverture des risques de catégorie élevée. En contrepartie, la masse salariale liée aux pompiers temporaires est cependant en diminution;

- au Service de la gestion des immeubles où l'effectif régulier est en hausse de 26,0 personnes/année à la suite des dernières conventions collectives des employés manuels et fonctionnaires;
- au Service de la police où l'effectif régulier est en baisse de 14,7 personnes/année en lien avec l'abolition de 18 postes de policier attribuable à la mise en œuvre progressive du plan d'organisation policière adopté par le conseil municipal et approuvé par le ministère de la Sécurité publique ;
- au Service des travaux publics où l'effectif régulier est en hausse de 15 personnes/année notamment à la suite du transfert de six postes, auparavant payés sur règlement d'emprunt, au budget de fonctionnement et attribuable à l'application des nouvelles conventions collectives des employés manuels et fonctionnaires.

Le graphique 6 illustre la répartition de l'effectif régulier de 2010, soit de 4 370,3 personnes/année. Tel que démontré, une grande partie des effectifs sont compris dans les services liés au secteur d'activité de la sécurité publique, soit la Protection contre l'incendie, la Police et le Bureau de la sécurité civile. De même, les différents arrondissements (services de proximité) utilisent également une majorité d'effectifs.

**Graphique 6**  
**Composition de l'effectif régulier**  
(effectif équivalent temps complet  
exprimé en nombre de personnes / année)



Le tableau 33 démontre l'exercice permettant d'établir la prévision d'effectif régulier. L'effectif régulier est obtenu à partir de l'effectif régulier autorisé au précédent budget, et actualisé avant la préparation du nouveau budget. De celui-ci, sont d'abord retranchées les abolitions de postes, et sont ensuite ajoutées les créations de nouveaux postes. En effet, lors de l'exercice budgétaire, toutes les unités administratives soumettent des compressions ainsi que des nouvelles demandes. Les abolitions de postes sont comprises dans les compressions, tandis que les créations de postes sont incluses dans les nouvelles demandes. En 2010, 105,2 postes sont abolis alors que 75,5 postes sont créés, ce qui porte l'effectif régulier à 4 370,3 personnes/année.

**Tableau 33**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Variation de l'effectif régulier**

(effectif équivalent temps complet - ETC - exprimé en nombre de personnes / année)

	Effectif régulier Budget 2009	Évolution de l'effectif 2009	Abolitions de postes	Créations de postes	Effectif régulier Budget 2010
<b>Services administratifs</b>					
Conseil municipal	1,0	1,0	-	-	1,0
Direction générale	14,0	15,0	1,0	1,0	15,0
Planification et développement organisationnel	10,0	9,0	-	-	9,0
Ressources humaines	109,0	111,0	2,0	3,0	112,0
Finances	94,0	94,0	2,0	-	92,0
Commissariat aux relations internationales	10,0	10,0	1,0	2,0	11,0
Vérificateur général	4,0	4,0	-	-	4,0
Bureau de l'Ombudsman	2,0	2,0	-	-	2,0
Commissariat aux incendies	3,0	3,0	-	-	3,0
<b>Total services administratifs</b>	<b>247,0</b>	<b>249,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>249,0</b>
<b>Services de proximité</b>					
Arrondissement La Cité - Limoilou (1)	280,9	275,8	41,6	-	234,2
Arrondissement des Rivières	157,3	158,3	4,0	1,0	155,3
Arrondissement Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge (1)	256,2	260,9	5,6	3,0	258,3
Arrondissement Charlesbourg	133,2	137,2	-	1,0	138,2
Arrondissement Beauport	130,2	139,2	2,0	1,0	138,2
Arrondissement La Haute-St-Charles (1)	191,1	192,7	3,0	6,2	195,9
<b>Total services de proximité</b>	<b>1 148,9</b>	<b>1 164,2</b>	<b>56,2</b>	<b>12,2</b>	<b>1 120,1</b>
<b>Services de soutien</b>					
Soutien à la gestion du service à la clientèle	4,0	3,0	1,0	-	2,0
Affaires juridiques	59,0	60,0	-	1,0	61,0
Communications	32,0	32,0	1,0	4,0	35,0
Technologies de l'information et télécom.	181,0	183,0	4,0	-	179,0
Évaluation	69,0	71,0	-	-	71,0
Greffe et archives	36,0	36,0	1,0	-	35,0
Approvisionnements	73,0	73,0	2,0	-	71,0
Greffe de la cour municipale	41,0	41,0	-	-	41,0
Gestion des immeubles	336,9	364,9	2,0	-	362,9
Gestion des équipements motorisés	165,0	171,0	4,0	4,0	171,0
<b>Total services de soutien</b>	<b>996,9</b>	<b>1 034,9</b>	<b>15,0</b>	<b>9,0</b>	<b>1 028,9</b>
<b>Dév. culturel, touristique, sportif et social</b>					
Culture	17,0	19,0	1,0	1,0	19,0
Loisirs, sports et vie communautaire	13,0	13,0	-	-	13,0
Bureau dév. touris. et grands événements	5,0	6,0	-	-	6,0
Office du tourisme de Québec	40,2	43,2	2,0	2,0	43,2
<b>Total dév. culturel, touris., sport., social</b>	<b>75,2</b>	<b>81,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>81,2</b>
<b>Développement durable</b>					
Aménagement du territoire	73,0	73,0	-	3,0	76,0
Développement économique	39,8	43,8	-	-	43,8
Environnement	60,5	62,7	1,0	2,0	63,7
Travaux publics	164,0	174,0	2,0	7,0	179,0
Ingénierie	155,8	155,8	1,0	-	154,8
<b>Total développement durable</b>	<b>493,1</b>	<b>509,3</b>	<b>4,0</b>	<b>12,0</b>	<b>517,3</b>
<b>Sécurité publique</b>					
Protection contre l'incendie	447,0	448,0	3,0	29,0	474,0
Police	908,5	908,5	18,0	3,3	893,8
Bureau de la sécurité civile	5,0	5,0	-	1,0	6,0
<b>Total sécurité publique</b>	<b>1 360,5</b>	<b>1 361,5</b>	<b>21,0</b>	<b>33,3</b>	<b>1 373,8</b>
<b>Total effectif régulier</b>	<b>4 321,6</b>	<b>4 400,0</b>	<b>105,2</b>	<b>75,5</b>	<b>4 370,3</b>

## **7.5. Régimes de retraite**

Les régimes de retraite de la Ville de Québec sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le niveau de salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

Dans ce type de régime, le risque relatif au rendement de la caisse de retraite est assumé par l'employeur, soit la Ville de Québec. Généralement, tout déficit dans la caisse doit être comblé par la Ville de Québec.

Les cotisations d'exercice ou cotisations courantes sont un montant pour faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur et celle des employés.

Les cotisations d'équilibre sont un montant pour faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses liées aux cotisations aux différents régimes de retraite sont une des composantes de la masse salariale. Ces dépenses sont traitées sous la rubrique « cotisations de l'employeur » et représentent 72,9 M\$ en 2010.

### **Montant servant à établir la taxation de l'année**

À la suite de la crise financière de 2008, d'importantes décisions concernant la prise en charge des déficits des caisses de retraite ont dû être prises.

Afin d'atténuer l'impact des pertes de rendement des caisses de retraite, différents outils permettant de gérer la volatilité des coûts associés à ces rendements furent utilisés.

Dans un premier temps, la méthode du lissage a permis la prise en charge de la perte sur une période de cinq ans.

Dans un deuxième temps, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a mis en place une mesure d'allègement appelée la méthode du couloir. Cette mesure vise uniquement le traitement fiscal, c'est-à-dire la taxation. Elle permet de différer la taxation lorsque l'effet des fluctuations de rendement de la caisse de retraite demeure en dessous de 10 % par rapport au rendement attendu.

Le tableau 34 fournit l'estimation des dépenses liées aux régimes de retraite. En 2010, la dépense qui aurait dû être incluse aux prévisions budgétaires et conséquemment taxée, totalise 79,7 M\$. Par contre, la méthode du couloir, permise par le MAMROT, permet de différer une partie de cette taxation. Le montant servant à établir la taxation de l'année au plan des régimes de retraite pour 2010 est donc de 72,9 M\$. Il s'agit de l'addition des cotisations d'exercice pour 34,2 M\$ et des cotisations d'équilibre pour 38,7 M\$.

**Tableau 34****Prévisions des dépenses 2010****Par objets - Régimes de retraite : détail du montant servant à établir la taxation de l'année <sup>(1)</sup>**

(en millions de dollars)

	Budget 2009	Budget 2010
<b>Cotisations d'exercice</b>	<u>35,0</u>	<u>34,2</u>
<b>Cotisations d'équilibre :</b>		
Amortissement :		
~ déficit initial de l'ancienne Ville de Québec <sup>(2)</sup>	2,7	2,6
~ gains et pertes pour les années 2007 à 2009 <sup>(3)</sup>	<u>9,2</u>	<u>17,6</u>
Sous-total amortissement	11,9	20,2
Dépense d'intérêt	17,2	20,3
Déficit Ex-Québec - remboursement annuel	<u>5,0</u>	<u>5,0</u>
<b>Total cotisations d'équilibre</b>	<u><u>34,1</u></u>	<u><u>45,5</u></u>
<b>Total régimes de retraite (dépense comptable)</b>	<u><u>69,1</u></u>	<u><u>79,7</u></u>
Couloir - Montant transféré au poste :		
Montant à pourvoir dans le futur <sup>(4)</sup>	6,1	6,8
<b>Total régimes de retraite (montant servant à établir la taxation de l'année)</b>	<u><u>63,0</u></u>	<u><u>72,9</u></u>

(1) Montants fournis par l'actuaire de la Ville.

(2) Déficit à pourvoir de 106,3 M\$, amorti sur une période de 39 ans.

(3) À compter de 2007, choix de la méthode du lissage sur 5 ans et amortissement sur 14 ans selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA).

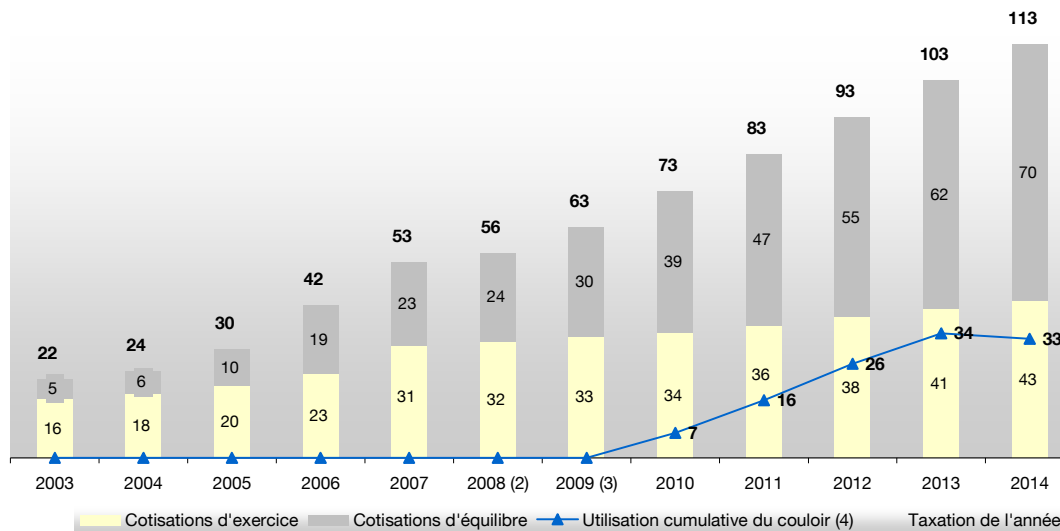
(4) Méthode du couloir permise par le MAMROT.

De même, le graphique 7 illustre l'évolution de la taxation requise depuis 2003. Ces montants sont quantifiés par l'actuaire des régimes de retraite lors de son évaluation périodique. Lors de ces évaluations, l'actuaire met à jour les données passées et effectue des prévisions quant aux données futures. En ce qui a trait aux cotisations d'exercice et d'équilibre, les données passées diffèrent donc des montants adoptés lors des précédents budgets.

### Graphique 7

#### Régimes de retraite : Évolution de la taxation requise <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars)



Note : Données budgétaires de 2003 à 2006. Réforme comptable à compter de 2007.

(1) Avec l'utilisation de la méthode du lissage 5 ans, couloir, progression annuelle et utilisation cumulative du couloir.

(2) Rendement négatif réel de 12,03 %.

(3) Rendement positif prévisionnel de 10,00 %.

(4) Les montants inscrits dans le couloir, soit les montants à pourvoir dans le futur, seront remboursés par des rendements positifs futurs ou devront être taxés selon les modalités précisées par le MAMROT.

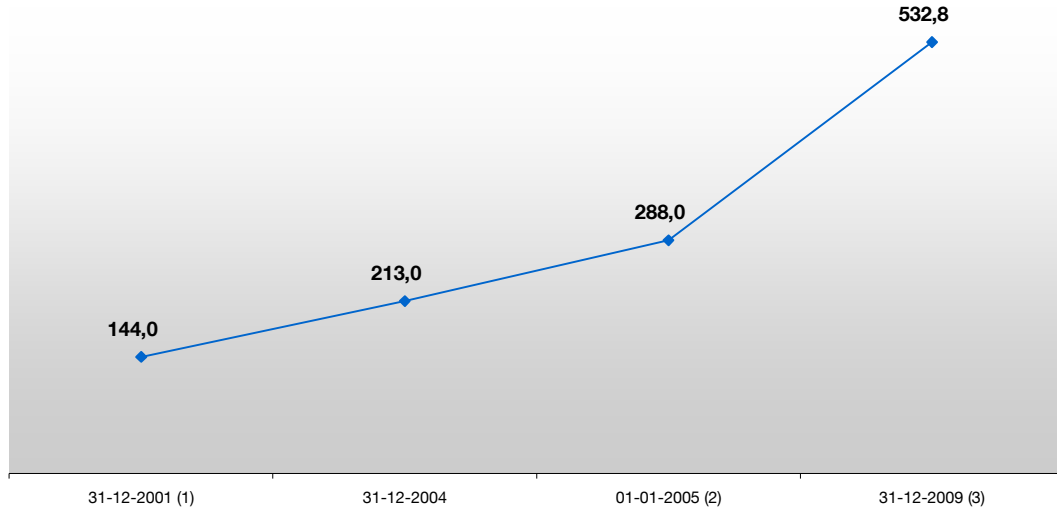
## Rendement

On dit qu'un régime de retraite est en déficit de capitalisation lorsque les caisses de retraite ne sont pas dotées d'actifs suffisants pour couvrir les engagements du régime. Cette insuffisance est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation périodique. Le graphique 8 illustre la progression du déficit de capitalisation depuis 2001.

### Graphique 8

#### Régimes de retraite : Déficit de capitalisation

(en millions de dollars)



(1) Dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec.

(2) Mise en place des six nouveaux régimes.

(3) Déficit estimé.

## 7.6. Service de la dette

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que la Ville de Québec est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts au cours de l'exercice financier. Le tableau 35 présente l'historique budgétaire, soit de 2001 à 2009, du service de la dette nette. Le tableau 36 fait état des projections du service de dette nette pour les 10 prochaines années.

**Tableau 35**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Service de la dette - Évolution (historique)**  
(en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 <sup>(1)</sup>	2007	2008	2009
Service de la dette brute	238,1	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7
Revenus	<u>54,1</u>	<u>53,0</u>	<u>53,4</u>	<u>56,3</u>	<u>63,8</u>	<u>69,2</u>	<u>66,5</u>	<u>71,0</u>	<u>69,3</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>184,0</u></b>	<b><u>172,5</u></b>	<b><u>174,5</u></b>	<b><u>175,9</u></b>	<b><u>181,1</u></b>	<b><u>172,0</u></b>	<b><u>155,0</u></b>	<b><u>164,4</u></b>	<b><u>180,4</u></b>
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b><u>787,8</u></b>	<b><u>776,2</u></b>	<b><u>802,3</u></b>	<b><u>837,0</u></b>	<b><u>896,0</u></b>	<b><u>932,8</u></b>	<b><u>950,6</u></b>	<b><u>1 007,7</u></b>	<b><u>1 055,8</u></b>

(1) À compter de 2006, le service de la dette exclut le service de la dette relatif aux deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

**Tableau 36**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Service de la dette - Évolution (projections)**  
(en millions de dollars)

	2010 <sup>(1)</sup>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Service de la dette brute	257,9	284,5	304,1	324,2	336,0	343,0	357,4	374,3	388,7	402,2
Revenus	<u>58,5</u>	<u>59,5</u>	<u>59,6</u>	<u>66,8</u>	<u>70,2</u>	<u>69,3</u>	<u>69,7</u>	<u>72,0</u>	<u>71,6</u>	<u>70,2</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>199,4</u></b>	<b><u>225,0</u></b>	<b><u>244,5</u></b>	<b><u>257,4</u></b>	<b><u>265,8</u></b>	<b><u>273,7</u></b>	<b><u>287,7</u></b>	<b><u>302,3</u></b>	<b><u>317,1</u></b>	<b><u>332,0</u></b>
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b><u>1 127,5</u></b>	<b><u>1 173,6</u></b>	<b><u>1 220,5</u></b>	<b><u>1 269,4</u></b>	<b><u>1 320,2</u></b>	<b><u>1 373,0</u></b>	<b><u>1 427,9</u></b>	<b><u>1 485,0</u></b>	<b><u>1 544,4</u></b>	<b><u>1 606,2</u></b>

(1) À compter de 2011, le budget de fonctionnement est indexé de 4 % par année.

Entre 2001 et 2007, le service de la dette nette est passé de 184,0 M\$ à 155,0 M\$. À première vue, il semble intéressant de constater une diminution du service de la dette. Cependant, un service de la dette bas n'est pas toujours un bon indicateur. En effet, ce dernier peut démontrer un faible niveau d'investissements sur le plan des infrastructures et amener ainsi un déficit d'entretien des infrastructures. C'est donc dire que le danger peut notamment devenir le suivant : les dettes de la Ville ne sont plus dans ses livres comptables, mais se retrouvent plutôt dans ses rues qui n'ont pas été entretenues. Au bout du compte, l'investissement risque fort d'être de beaucoup supérieur à ce qu'aurait nécessité un entretien normal. D'où l'importance d'une saine gestion financière de la Ville afin de parvenir à un équilibre entre ce qui doit être fait et la capacité de payer des contribuables.

Depuis 2008, la tendance s'est inversée. Le service de la dette est en hausse, et ce, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés en 2008 et 2009, soit respectivement

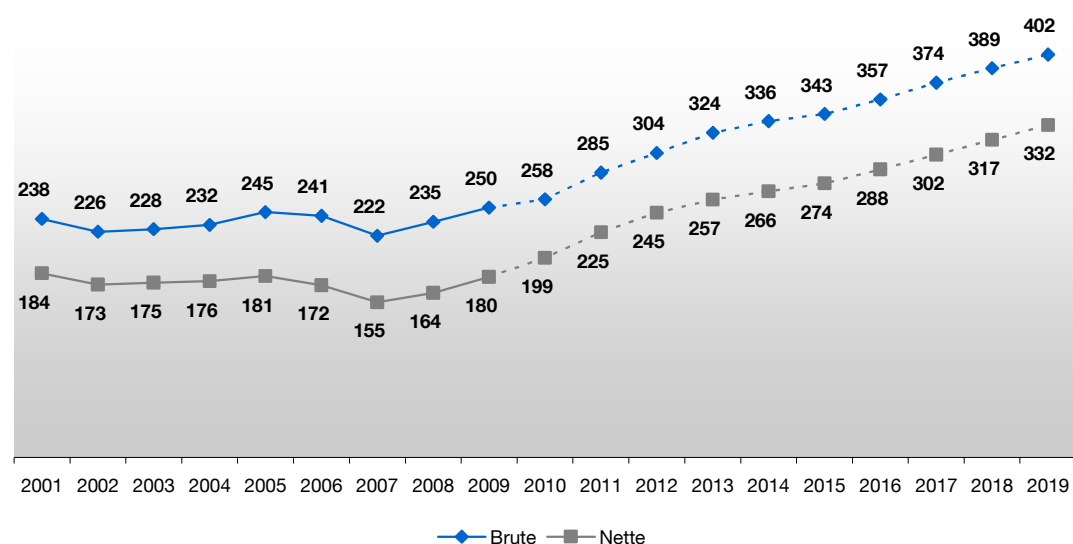
542,4 M\$ et 580,9 M\$. La hausse des PTI et, par le fait même, du service de la dette provient notamment de la récupération du retard accumulé sur le plan de l'entretien et la réfection des infrastructures de la Ville.

De même, il importe de mentionner que la Ville a profité de la conjoncture économique qui sévissait en 2009. Ainsi, les bas taux d'intérêt ont contribué, et continueront de contribuer en 2010, à ce que la progression du service de la dette s'effectue dans une moindre mesure. En effet, l'augmentation du service de la dette aurait pu être beaucoup plus importante s'il s'était avéré que les taux d'intérêt soient à un niveau plus élevé.

En 2010, il est prévu que le service de la dette nette poursuive sa hausse pour atteindre 199,4 M\$. Bien que les politiques financières prévoient amener les futurs investissements annuels à osciller plutôt entre 281,0 M\$ et 371,0 M\$ sur un horizon de 10 ans, il ne faut pas oublier que les projets adoptés précédemment doivent être poursuivis. Le graphique 9 illustre l'évolution prévue du service de la dette.

**Graphique 9**

**Évolution du service de la dette**  
(en millions de dollars)



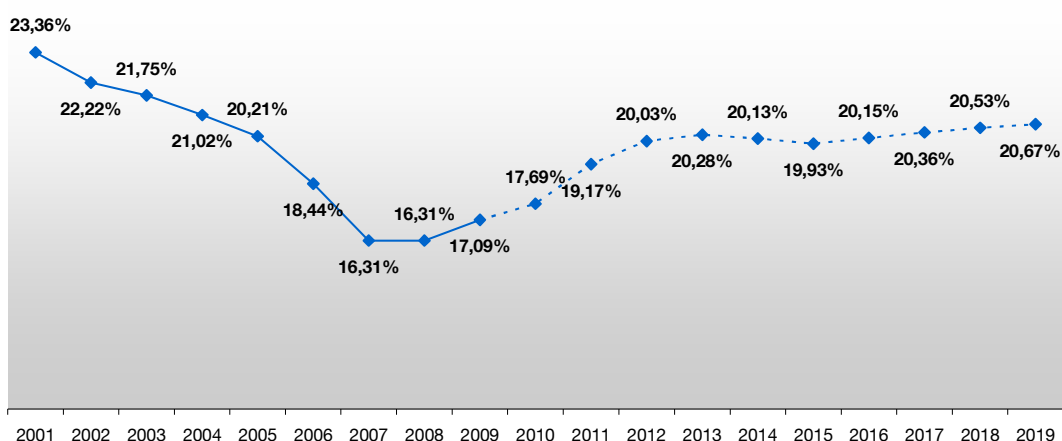
Les investissements en immobilisations ont un impact sur le niveau d'endettement de la Ville. En effet, la Ville utilise l'emprunt pour financer la majorité de ses investissements en immobilisations. Cependant, ces investissements influencent également le budget de fonctionnement, et ce, par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés.

En juillet 2009, la Ville s'est dotée de politiques financières, dont une politique de gestion de la dette. La mise en place de cet outil s'avérait essentielle à une bonne et saine gestion financière de l'organisation. Cette politique vient notamment établir des cibles afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Un de ceux-ci est à l'effet que l'organisation souhaite que le ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ne dépasse pas 20 %. Le graphique 10 démontre l'évolution de ce ratio. En 2001, le service de la dette nette représentait 23,36 % du budget de fonctionnement. Au budget 2010, il est prévu que ce ratio soit plutôt de l'ordre de 17,69 %, soit sous la barre des 20 %.



### Graphique 10

#### Évolution du ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement



Le tableau 37 présente l'évolution du service de la dette nette détaillée par organismes. Tel que prévu, le service de dette nette des anciennes villes s'éteint graduellement pour disparaître vers 2027. Ceci, en supposant qu'il n'y ait pas de nouveau financement.

**Tableau 37**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Service de la dette - Prévisions par organismes**  
(en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PROXIMITÉ</b>											
Beauport	5,9	4,7	3,2	2,5	2,1	1,7	1,4	1,1	0,5	0,1	-
Cap-Rouge	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	-	-	-
Charlesbourg	7,5	7,1	4,0	3,0	2,2	1,5	1,3	0,4	0,3	-	-
Loretteville	1,8	1,6	1,4	1,2	1,1	0,8	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3
Lac St-Charles	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-
Québec	38,6	35,2	30,9	25,1	18,9	14,0	9,7	7,4	3,2	0,7	0,1
Haute-St-Charles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
St-Émile	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1	0,1	-	-	-
Ste-Foy	13,5	12,4	10,9	9,5	8,9	7,1	4,3	2,1	1,7	0,5	0,3
Sillery	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,3	0,2	0,1	-	-
Vanier	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	-	-	-
Val-Bélair	2,3	2,1	2,2	2,1	2,0	1,8	1,5	1,1	0,8	0,6	0,3
Proximité	<u>38,3</u>	<u>72,2</u>	<u>93,1</u>	<u>112,0</u>	<u>126,9</u>	<u>138,8</u>	<u>148,9</u>	<u>162,6</u>	<u>175,6</u>	<u>188,0</u>	<u>197,0</u>
<b>Sous-total</b>	<b>112,5</b>	<b>139,3</b>	<b>149,1</b>	<b>158,4</b>	<b>164,7</b>	<b>167,5</b>	<b>168,9</b>	<b>176,3</b>	<b>182,6</b>	<b>190,3</b>	<b>198,1</b>
<b>AGGLOMÉRATION</b>											
C.U.Q	11,4	8,6	7,9	6,1	5,3	4,8	4,7	3,7	3,7	2,9	2,3
Agglomération	<u>56,5</u>	<u>51,5</u>	<u>68,0</u>	<u>80,0</u>	<u>87,4</u>	<u>93,5</u>	<u>100,1</u>	<u>107,7</u>	<u>116,0</u>	<u>123,9</u>	<u>131,6</u>
<b>Sous-total</b>	<b>67,9</b>	<b>60,1</b>	<b>75,9</b>	<b>86,1</b>	<b>92,7</b>	<b>98,3</b>	<b>104,8</b>	<b>111,4</b>	<b>119,7</b>	<b>126,8</b>	<b>133,9</b>
<b>Total service dette nette</b>	<b><u>180,4</u></b>	<b><u>199,4</u></b>	<b><u>225,0</u></b>	<b><u>244,5</u></b>	<b><u>257,4</u></b>	<b><u>265,8</u></b>	<b><u>273,7</u></b>	<b><u>287,7</u></b>	<b><u>302,3</u></b>	<b><u>317,1</u></b>	<b><u>332,0</u></b>

Le tableau 38 présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions du service de la dette.

**Tableau 38**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Service de la dette – Hypothèses d'emprunt**  
(en millions de dollars)

	2009 adopté	2009 projeté	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Financement de nouveaux travaux :												
~ à la charge de la Ville <sup>(1)</sup>	275,0	240,0	300,0	300,0	250,0	250,0	225,0	225,0	225,0	225,0	225,0	225,0
~ externe	<u>50,0</u>	<u>35,0</u>	<u>65,0</u>	<u>90,0</u>	<u>70,0</u>	<u>60,0</u>	<u>32,0</u>	<u>30,0</u>	<u>25,0</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>
Total financement de nouveaux travaux	325,0	275,0	365,0	390,0	320,0	310,0	257,0	255,0	250,0	247,5	247,5	247,5
Refinancements	<u>41,1</u>	<u>41,1</u>	<u>38,1</u>	<u>40,3</u>	<u>52,6</u>	<u>100,2</u>	<u>113,4</u>	<u>31,7</u>	<u>42,8</u>	<u>48,4</u>	<u>17,1</u>	<u>75,7</u>
<b>Total financement</b>	<b><u>366,1</u></b>	<b><u>316,1</u></b>	<b><u>403,1</u></b>	<b><u>430,3</u></b>	<b><u>372,6</u></b>	<b><u>410,2</u></b>	<b><u>370,4</u></b>	<b><u>286,7</u></b>	<b><u>292,8</u></b>	<b><u>295,9</u></b>	<b><u>264,6</u></b>	<b><u>323,2</u></b>
Paiement comptant des petits montants et de refinancements	0,254	0,298	0,229	0,255	1,574	1,415	1,667	0,351	0,015	0,004	0,050	-
Amort. des dép. référendaires	0,405	0,405	0,405	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amort. sur la base budgétaire du PCI	4,250	4,097	7,999	11,447	9,962	6,552	2,017	0,492	-	-	-	-
Émissions	Fév., Mai, Juil., Oct., Déc.	Fév., Mai, Sept., Déc.	Fév., Juin, Sept., Nov., Déc.	Fév., Mai, Sept., Nov., Déc.	Fév., Mai, Sept., Nov., Déc.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.
Période d'amortissement du financement des nouveaux travaux <sup>(2)</sup>	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans
Taux prévu du financement à LT	4,5% à 5,00%	4,5% à 4,75%	4,75% à 5,00%	5,75%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
Taux prévu du coût des frais d'émissions	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%
Ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement	17,09%	-	17,76%	19,17%	20,03%	20,28%	20,13%	19,93%	20,15%	20,36%	20,53%	20,67%
Budget de fonctionnement	1 055,8	-	1 128,5	1 173,6	1 220,5	1 269,4	1 320,2	1 373,0	1 427,9	1 485,0	1 544,4	1 606,2
Indexation annuelle du budget de fonctionnement	-	-	-	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Paiement comptant d'immobilisations	-	-	13,5	23,5	33,5	43,5	53,5	63,5	73,5	83,5	93,5	100,0

(1) Financement annuel moyen de 245 M\$.

(2) Nouveaux travaux uniquement.

Note : Aucun remboursement de capital n'est prévu à l'échéance pour les régimes de retraite.

Le tableau 39 reprend le même exercice d'établissement de prévisions du service de la dette brute en supposant une variation à la hausse de 1,0 % des taux d'intérêt. La dépense supplémentaire associée à une hausse de 1,0 % des taux d'intérêt, en regard de l'hypothèse initiale, varie entre 1,6 M\$ et 19,8 M\$ sur une période de 10 ans.

**Tableau 39**  
**Prévisions des dépenses 2010**  
**Service de la dette – Variation de l'hypothèse du taux de financement à long terme**  
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux prévu du financement à long terme (hypothèse initiale)	4,75% à 5,00%	5,75%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
Variation à la hausse du taux de financement à long terme	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>
<b>Taux prévu du financement à long terme (hyp. secondaire)</b>	<b><u>5,75%-6,00%</u></b>	<b><u>6,75%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>	<b><u>7,00%</u></b>
Service de la dette brute selon hypothèse initiale	258,9	284,5	304,1	324,2	336,0	343,0	357,4	374,3	388,7	402,2
Dépense supplémentaire associée à une augmentation de 1,00% du taux d'intérêt prévu pour le financement à long terme	<u>1,6</u>	<u>4,6</u>	<u>7,3</u>	<u>10,6</u>	<u>13,1</u>	<u>14,5</u>	<u>15,8</u>	<u>17,2</u>	<u>18,5</u>	<u>19,8</u>
<b>Service de la dette brute selon hypothèse secondaire</b>	<b><u>260,5</u></b>	<b><u>289,1</u></b>	<b><u>311,4</u></b>	<b><u>334,8</u></b>	<b><u>349,1</u></b>	<b><u>357,5</u></b>	<b><u>373,2</u></b>	<b><u>391,5</u></b>	<b><u>407,2</u></b>	<b><u>422,0</u></b>

## **8. Partage des compétences**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée par la ville de Québec et les deux municipalités reconstituées.

L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes (notamment la prestation des services de proximité) et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière;
- le transport collectif des personnes;
- l'entretien des voies de circulation constituant le réseau artériel de l'agglomération;
- l'alimentation en eau;
- l'assainissement des eaux;
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles;
- la surveillance et la valorisation des cours d'eau municipaux;
- le développement économique;
- le logement social et l'aide destinée aux sans-abri;
- la prévention de la toxicomanie et de la prostitution;
- la sécurité publique (Service de police, Service de protection contre l'incendie, Bureau de la sécurité civile, centre d'urgence 9-1-1, cour municipale).

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement, de leur côté, voient à :

- l'adoption et à la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la réglementation et au traitement des demandes de dérogations mineures;
- la délivrance des permis de construction et de rénovation;
- la construction et à l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égouts;
- l'enlèvement et au transport des matières résiduelles;
- l'entretien et au déneigement des rues locales;
- la construction, à l'entretien et à la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (ce qui exclut les infrastructures et les équipements collectifs).

## 9. Annexes

### 9.1. Lexique

#### **Agglomération**

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées en 2006, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est le successeur de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

#### **Arrondissement**

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens. Institué pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

#### **Budget**

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

#### **Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

#### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

#### **Cotisations d'exercice (fonds de pension)**

Montant, déterminé par l'actuaire du régime, pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

#### **Cotisations d'équilibre (fonds de pension)**

Montant, déterminé par l'actuaire du régime, pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

#### **Droits sur mutation**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

#### **Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA)**

L'amortissement des gains ou pertes, liés au régime de retraite, s'effectue en fonction de la DMERCA. Pour la Ville de Québec, ce calcul est établi à 14 ans.

### **Équité fiscale**

L'équité fiscale est l'un des buts fondamentaux de la réforme municipale qui a mené à la formation de la nouvelle ville de Québec. Avant les fusions de 2002, le montant des taxes municipales n'était pas le même pour des propriétés de même valeur, dépendamment du secteur (ancienne ville) où chaque immeuble était situé. En vertu de la loi, les taux de taxation devront être uniformes dans toute la ville au plus tard en 2022. Pour ce faire, année après année, la Ville doit augmenter graduellement le fardeau fiscal dans certains secteurs et peut réduire celui des autres secteurs dans le but d'atteindre un fardeau fiscal moyen avant 2022.

### **Fardeau fiscal**

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujéti un contribuable.

### **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfçage, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

### **Proximité (compétences / services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social<sup>3</sup>, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le niveau de salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Rôle (d'évaluation foncière)**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

---

<sup>3</sup> Exemple : Soutenir financièrement un organisme qui exerce ses activités dans l'arrondissement et qui a pour mission le développement économique local, communautaire, culturel ou social.

